

POISSON

Une commune accueillante et vivante



*Photos en couverture :
Cérémonie commémorative,
Ciné à Poisson,
Croix Bizet,
Raid in Charolais.*



**La commune souhaite toujours
mieux vous informer et vous alerter !**

**Télécharger gratuitement l'application PanneauPocket
sur votre téléphone ou votre tablette.**

Plus d'informations sur le site internet de la commune.

Lorsque vous consultez l'application PanneauPocket, en bas à droite de chaque publication vous retrouverez une icône de partage. En cliquant dessus, vous pourrez choisir de partager l'info ou l'alerte par SMS, Email ou via les réseaux sociaux que vous utilisez.



www.commune-poisson.fr

Mot du maire

*Mesdames, Messieurs,
chers habitants de Poisson,*



Cette année 2023 qui se termine laisse de nombreuses familles dans la douleur, suite au décès d'un de leur proche sur notre village. Beaucoup de ces personnes ont largement donné de leur temps pour la vie de la commune. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude pour leur dévouement.

Je remercie l'ensemble des salariés qui œuvrent au quotidien pour assurer l'administratif, le service aux habitants, l'entretien des bâtiments, de la voirie, du fleurissement, du cimetière et assurent soutien auprès de l'équipe enseignante pour assurer un bon accueil aux élèves.

Ce début d'année M. Philippe Lahore a fait valoir ses droits à la retraite. Nous le remercions pour le travail accompli. La commune a choisi de ne pas renouveler son poste en choisissant de prendre un emploi saisonnier pour les 2 mois d'été afin de pallier aux congés annuels de l'employé.

C'est Gabrielle Ducarre, jeune du village, qui a occupé ce poste sur juillet et août, nous la remercions pour toutes les tâches accomplies.

Cette année, un hommage a été donné à M. François Émorine de Saint-Yan qui a été victime d'un meurtre sur notre commune, route de la Croix Bizet dans la nuit du 29 au 30 avril 1883. Cet évènement a pu avoir lieu grâce aux recherches de Michel Vinauger.

Autre fait marquant, le 30 septembre, à l'initiative de M. Joly, Président des combattants volontaires de la résistance, section Cluny-Mâcon, a eu lieu la cérémonie commémorant la mise en place d'un poteau matérialisant la ligne de démarcation qui a coupé notre village en deux au lieu-dit «Les Michelets» durant la seconde guerre mondiale, obligeant les habitants de la commune à la franchir parfois dans des conditions difficiles. Un pupitre a été posé au bourg près de l'église.

C'est l'occasion de rendre hommage à nos soldats morts pour la France et à toutes ces familles marquées à jamais par les horreurs de ces guerres.

Cet été, nous avons eu le plaisir d'accueillir monsieur le sous-préfet avec la visite de la ferme du GAEC Dupont et des établissements Soleymieux.

Au bourg, après présentation de nos différents bâtiments, nous avons pu échanger sur nos projets, principalement sur la parcelle à lotir route des Michelets.

Après presque 3 ans de négociation, nous avons enfin l'accord pour commercialiser ces parcelles dans le but d'attirer de

nouvelles familles.

À mi-mandat notre projet de construction d'une maison d'assistantes maternelles devrait pouvoir se concrétiser après de nombreuses discussions.

C'est une réalisation ambitieuse mais inévitable, si nous voulons proposer un mode de garde aux familles de notre commune et des alentours. Grâce au terrain vendu par M. Monier cette structure est idéalement située, juste en face de l'école. Ce nouveau service complètera ceux déjà existants pour répondre au mieux aux besoins des parents tout en confortant l'établissement scolaire et l'équipe pédagogique.

Les assistantes maternelles de la commune n'étant pas intéressées pour s'investir dans ce projet, étant pour la plupart à quelques années de la retraite, il nous a fallu en trouver d'autres afin de pouvoir lancer le projet auprès de la CAF afin d'obtenir une subvention. À ce jour, 3 personnes, hors commune, sont intéressées.

2024 sera donc consacrée principalement au nouveau lotissement et au dossier de la «MAM».

Cette année, grâce à la Communauté de Communes Le Grand Charolais, nous avons eu le plaisir de recevoir le Raid in Charolais avec une très bonne participation, ainsi qu'une soirée cinéma plein air confortablement assis sur des transats pour assister à la projection d'un classique du cinéma.

Le retour sur ces 2 évènements a été positif. Merci aux associations qui ont aidé à leurs succès.

J'en profite pour féliciter tous ces bénévoles qui par leurs manifestations animent le village parfois en collaboration avec les artisans commerçants.

Je remercie mes adjoints, les conseillers, les agents ainsi que vous tous qui contribuez à ce que notre village soit agréable à vivre.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne année 2024, qu'elle soit belle, douce pour chacune et chacun d'entre vous, pour vos familles ainsi que vos proches.

Votre maire
Michelle Bonnot

État civil

Listé sur les registres de la commune

NAISSANCES

Solanne, Ambre, Juliette VINCENT
née le 6 février à Paray-le-Monial.

Les parents sont domiciliés « 58 route des Écoles »

Noé, Jean-François PELLIN né le 18 juin à Paray-le-Monial. Les parents sont domiciliés « 6 allée des Prés Verts »

Axel FOREST MOUNIF né le 29 août à Paray-le-Monial. Les parents sont domiciliés « 2051 chemin du Sablon »

DÉCÈS

Marguerite Andrée LARUE épouse COGNARD, décédée le 1^{er} avril à Paray-le-Monial, 88 ans

Jocelyne Marie DECREAU épouse COUTURIER, décédée le 3 avril à Dijon, 67 ans

Jean-François Marie DUCROUX, décédé le 25 mai à Charolles, 66 ans

Michelle MIELLIAT épouse GATEAU, décédée le 1^{er} juillet à La Clayette, 94 ans

Henri Joseph MAMESSIER, décédé le 3 août à Charolles, 89 ans

Eugène Jean DAUVERGNE, décédé le 16 octobre à Paray-le-Monial, 75 ans



MARIAGES

Pierre Vincent MAZOYER
& **Camille MÉLINE**, le 29 avril

Didier PACAUD
& **Muriel HOL**,
le 15 juillet

Maxime BONNOT
& **Manon POUZET**,
le 26 août

Louis Dominique Abel-Marie DAVID
& **Guillemette Marie CARTON**,
le 22 septembre

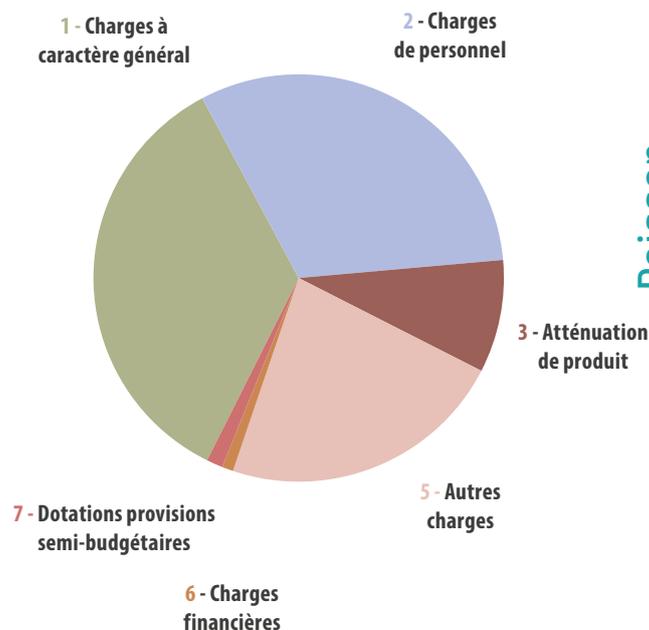
Dorian Philippe Didier Gyslain
VINCENT & **Méline PINA**, le 14 octobre



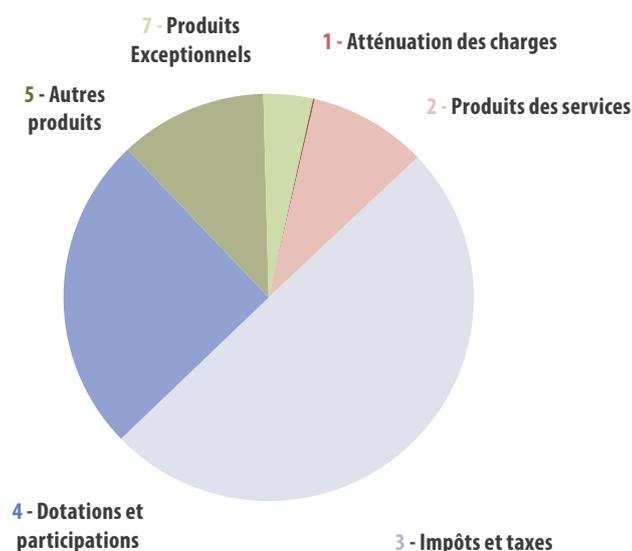
Fonctionnement

Faire fonctionner la commune au quotidien

DÉPENSES	2022	%
1 Charges à caractère général <i>Eau, énergie, combustibles, fournitures d'entretien, administratives, scolaires, entretien terrains, bâtiments, voies, réseaux, autres biens mobiliers, primes assurances, abonnements, documentations, indemnité comptable, honoraires, fêtes et cérémonies, frais postaux, téléphone, gardiennage, impôts fonciers.</i>	135 962,57 €	34,86
2 Charges de personnel <i>Salaires, cotisations patronales, assurance personnel, médecine travail</i>	122 340,76 €	31,37
3 Atténuation de produits	34 889,00 €	8,94
4 Dotation aux amortissements opérations d'ordre	- €	0,00
5 Autres charges de gestion courante <i>Indemnités des élus et cotisations retraite</i>	88 396,47 €	22,66
6 Charges financières <i>Intérêts des emprunts</i>	3 455,83 €	0,89
7 Dotations provisions semi-budgétaires	5 000,00 €	1,28
8 Charges exceptionnelles	- €	0,00
Total	390 044,63 €	100,00



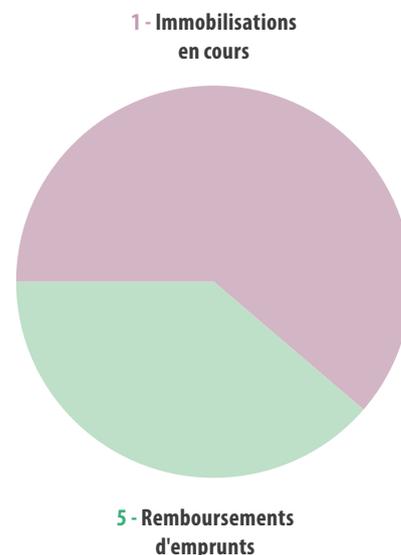
RECETTES	2022	%
1 Atténuation de charges	602,25 €	0,14
2 Produits des services <i>Concessions cimetière, Redevances occupation domaine public, remboursements par autres redevables</i>	40 276,80 €	9,32
3 Impôts et taxes <i>Contributions directes (TH,FB,FNB,TP) et taxe additionnelle</i>	215 468,06 €	49,85
4 Dotations et participations <i>Dotations : forfaitaire, solidarité rurale, élus locaux, participations Etat, Département et Région</i>	108 732,11 €	25,16
5 Autres produits de gestion courante <i>dont revenus des immeubles (locations logements et salle communale)</i>	50 346,64 €	11,65
6 Opérations d'ordre	- €	0,00
7 Produits exceptionnels	16 806,64 €	3,89
Total	432 232,50 €	100,00



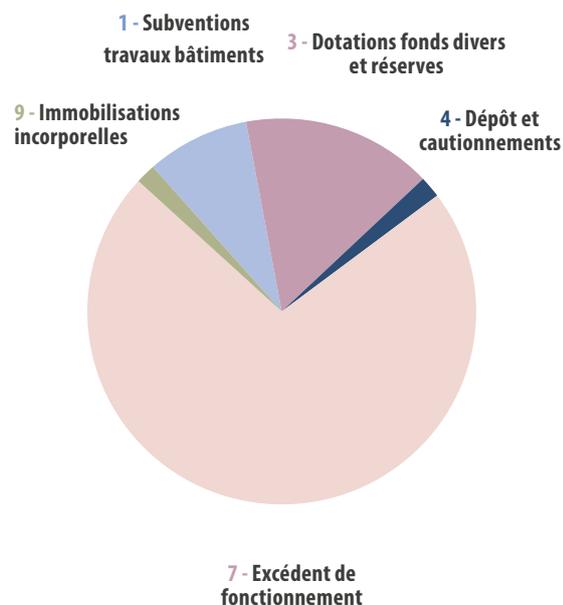
I nvestissement

Les opérations qui modifient la valeur du patrimoine de la commune

DÉPENSES	2022	%
1 Immobilisations corporelles <i>autres batiments publics (2 265,96€)</i> <i>Immeuble de rapport (12 590,43€)</i> <i>Installations générales, agencements (1791,67€)</i> <i>Installations de voirie (13 273,39€)</i> <i>Autre matériel et outillage de voirie (1567,91€)</i> <i>Autres installations, matériel et outillage (2 619,98€)</i> <i>matériel de bureau, infomatique (1198,00€)</i> <i>Mobilier (5 971,28€)</i>	41 278,62 €	61,31
2 Immobilisations incorporelles <i>Création site internet (3132€)</i>	- €	0,00
3 Dotations fonds divers réserves	- €	0,00
4 Dépôts et cautionnements reçus	- €	0,00
5 Remboursement d'emprunts	26 050,80 €	38,69
6 Opérations d'ordre	- €	0,00
Total	67 329,42 €	100,00



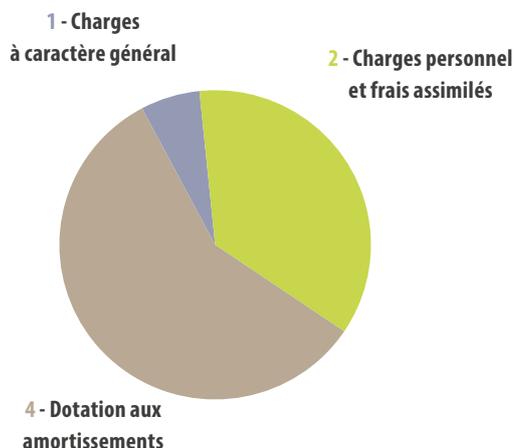
RECETTES	2022	%
1 Subventions Travaux bâtiments	5 425,87 €	8,58
2 Emprunts	- €	0,00
3 Dotations fonds divers et réserves <i>(Remboursement TVA par Etat)</i>	10 045,12 €	15,89
4 Dépôts et cautionnements	1 136,72 €	1,80
5 Taxe d'aménagement (Urbanisme)	- €	0,00
6 Opérations d'ordre	- €	0,00
7 Excédent de fonctionnement 2016	45 543,14 €	72,06
8 Amortissements immobilisations	- €	0,00
9 Immobilisations incorporelles	1 053,58 €	1,67
Total	63 204,43 €	100,00



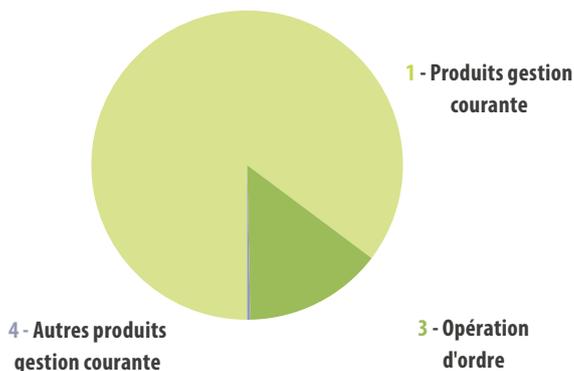
A ssainissement

EXPLOITATION

DÉPENSES	2022	%
1 Charges à caractère général	427,49 €	6,17
2 Charges personnel et frais assimilés	2 500,00 €	36,07
3 Atténuation de produits	- €	0,00
4 Dotation aux amortissements	4 004,00 €	57,77
5 Charges financières	- €	0,00
6 Charge de gestion courante	- €	0,00
7 Charges exceptionnelles	- €	0,00
Total	6 931,49 €	100,00

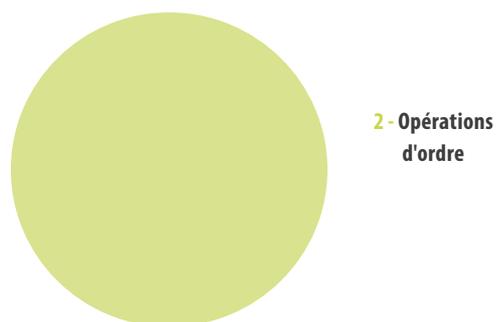


RECETTES	2022	%
1 Produits gestion courante <i>redevance Asst.</i>	7 974,01 €	85,27
2 Atténuation des charges	- €	0,00
3 Opération d'ordre <i>amortissement subvention d'équipement</i>	1 347,00 €	14,40
4 Autres produits gestion courante	30,51 €	0,33
Total	9 351,52 €	100,00

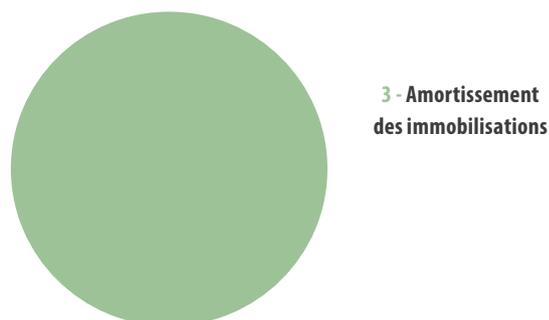


INVESTISSEMENT

DÉPENSES	2022	%
1 Immobilisations en cours	- €	0,00
2 Opérations d'ordre <i>subvention Investissement</i>	1 347,00 €	100,00
3 Emprunts, dettes assimilées	- €	0,00
Total	1 347,00 €	100,00



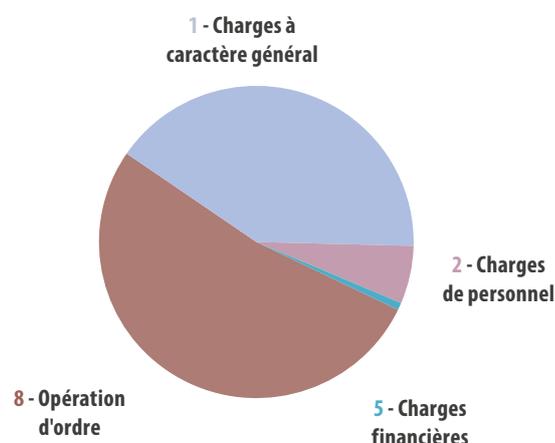
RECETTES	2022	%
1 Dotation, fonds divers, réserves	- €	0,00
2 Opérations patrimoniales	- €	0,00
3 Amortissement des immobilisations	4 004,00 €	100,00
Total	4 004,00 €	100,00



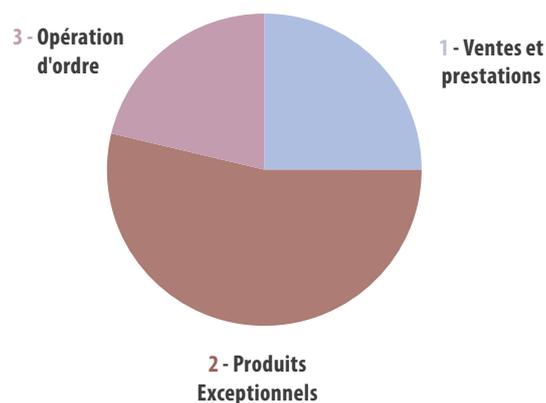
Budget chaufferie

EXPLOITATION

DÉPENSES	2022	%
1 Charges à caractère général	16 985,00 €	40,81
2 Charges de personnel et frais assimilés	2 500,00 €	6,01
3 Atténuation de produits	- €	0,00
4 Dotation aux amortissements	- €	0,00
5 Charges financières	311,12 €	0,75
6 Charges de gestion courante	- €	0,00
7 Charges exceptionnelles	- €	0,00
8 Opération d'ordre	21 819,00 €	52,43
Total	41 615,12 €	100,00

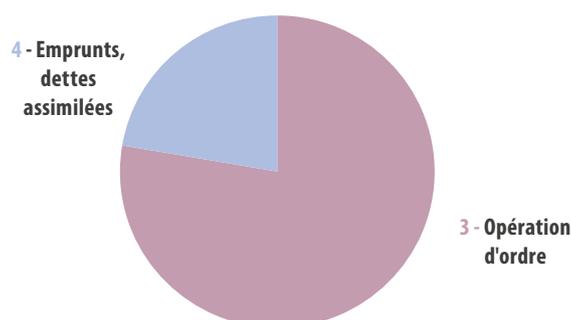


RECETTES	2022	%
1 Ventes prod fab. Prest serv mar	20 018,83 €	25,01
2 Produits exceptionnels	43 000,00 €	53,72
3 Opération d'ordre entre sections	17 022,00 €	21,27
Total	80 040,83 €	100,00

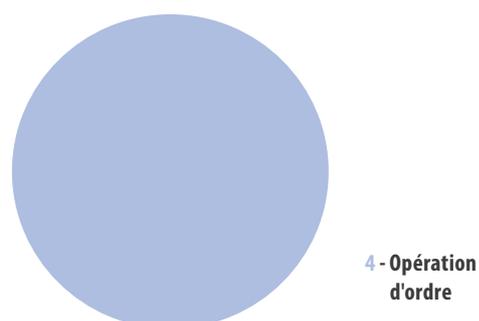


INVESTISSEMENT

DÉPENSES	2022	%
1 Immobilisations en cours	- €	0,00
2 Subventions d'investissement	- €	0,00
3 Opération d'ordre entre sections	17 022,00 €	77,68
4 Emprunts, dettes assimilées	4 891,37 €	22,32
Total	21 913,37 €	100,00



RECETTES	2022	%
1 Subventions d'investissement	- €	0,00
2 Emprunts, dettes assimilées	- €	0,00
3 Immobilisations corporelles	- €	0,00
4 Opération d'ordre entre sections	21 819,00 €	100,00
Total	21 819,00 €	100,00



La page des adjoints

Gérard Bodet

Commission FINANCES

Après plusieurs années sans augmentation, le conseil municipal a décidé de réévaluer les taux de 3 % pour pallier l'inflation des prix et éviter la baisse des dotations basées sur l'effort fiscal.

BUDGET ASSAINISSEMENT 2022

- Section fonctionnement : 2 420,03 €
- Section investissement : 2 657,00 €

BUDGET COMMUNAL 2022

- Section fonctionnement : 42 187,87 €
- Section investissement : - 4 124 ,99 €

BUDGET CHAUFFERIE BOIS

- Section fonctionnement : 38 425,71 €
- Section investissement : - 94,37 €

Une subvention du budget principal communal a été versée au budget chaufferie bois pour son équilibre.

Commission BÂTIMENTS

RÉALISATIONS 2023

Début avril, l'entreprise Comte Marcelino est intervenue pour la reprise des mastics des vitraux de l'église pour un montant de 4 144,80 € TTC.

Logement de La Poste : l'évier et le placard ont été remplacés cette fin d'année. Une pompe vide cave a été installée pour un montant de 390,50 € TTC. Les toilettes ont été également remplacées : 390,50 € TTC.

Cantine : le chauffe-eau à gaz a été remplacé par un électrique d'une capacité de 100L, pour un montant de 1 138,80 € TTC. La peinture de la cuisine a été refaite par Éric Perrier et Gabrielle Ducarre. Le coût total de ces travaux est de 394,15 € TTC.

D'autres tâches ont été réalisées tout au long de l'année dans les bâtiments communaux par l'agent technique.

PRÉVISIONS 2024

L'installation de deux filets sous les préaux de l'école va être réalisée courant janvier afin d'éloigner les pigeons.

Des devis sont en cours pour la réfection des peintures de la salle communale et le remplacement de la partie en parquet.

Suite à une demande de nos bibliothécaires pour éviter les escaliers qui pénalisent les personnes âgées et les petits de la maternelle, le déplacement de la bibliothèque dans la BCD est envisagé (ou ancienne mairie si cela vous parle mieux). Par conséquent, des devis sont également en cours.

Je remercie notre secrétaire de mairie pour sa disponibilité et son efficacité à répondre au mieux à nos besoins.

Commission CIMETIÈRE

Les peintures des portails ont été effectuées cet été par Éric Perrier, notre agent technique et Gabrielle Ducarre, employée saisonnière (pour un contrat de deux mois). Les robinets des points d'eau ont été remplacés par des vannes quart de tour pour éviter les fuites très fréquentes. Deux composteurs sont entreposés vers le coin poubelles afin de déposer les végétaux. Pensez à bien retirer tout ce qui est en plastique ou tuteurs en bois.

Un grand merci à Éric Perrier pour les heures passées à sarcler et désherber pour tenir notre cimetière propre et accueillant.

Merci également à Gabrielle Ducarre pour son aide pendant l'été et aux familles qui entretiennent devant leurs sépultures.

CONCESSIONS		TARIFS
Trentenaire	2,5 m ²	175 € (70 €/m ²)
Cinquantenaire	2,5 m ²	300 € (120 €/m ²)
Columbarium		600 € pour 20 ans
Cavernes	0,50 m ²	80 € pour 20 ans
Cavernes (tombale fournie)	0,50 m ²	1 200 €
Cavernes (uniquement la cuve)	0,50 m ²	400 €
Dispersion des cendres au jardin du souvenir		Gratuit



Didier Bernard

Commission **VOIRIE**

Cette année encore, de gros travaux ont été réalisés sur la voirie communale. Les goudrons sont financés par la Communauté de Communes Le Grand Charolais (CCLGC) qui est divisée en quatre secteurs. Poisson, Hautefond, Nochize, Oudry, Paray-le-Monial, Saint-Aubin-en-Charollais, Saint-Léger-lès-Paray, Saint-Vincent-Bragny, Versaugues, Vitry-en-Charollais et Volesvres forment le secteur 3, soit 242 km.

L'enveloppe attribuée à ce secteur en 2023 est de 186 000 € HT, montant en baisse de 100 000 € par rapport aux années précédentes (la crise est passée par là).

TRAVAUX RÉALISÉS CETTE ANNÉE :

- Réparation et enduit monocouche à l'Impasse du four
- Reprise de rives à l'Impasse du Paquier Ravollet
- Reprise de rives sur la Route de Sermaize
- Pose de bordures (virage après le pont de l'Arconce), route de Sermaize
- Enduit monocouche sur le chemin des Nicolins (de l'entreprise LABARGE à la RD10) ; cette partie ne paraissait pas très abîmée mais le responsable CCLGC a souhaité recouvrir l'enrobé afin de limiter les fissures

Le montant total de ces travaux est de 18 051 € HT, soit 23 224,37 € TTC.

TRAVAUX EN CHARGE DU BUDGET COMMUNAL

- Création d'une voie de croisement sur le chemin des Mocquets
 - Pose d'un drain et reprise de l'accotement à l'Impasse du Paquier Ravollet
 - Dérasement au milieu de l'Impasse de la Vallée
 - Création d'un fossé sur le chemin face à l'auto-cross
 - Remise en état du Chemin de Bourgaisin (chemin très dégradé depuis plusieurs années)
- Tous ces travaux ont été réalisés par nos deux entreprises locales : Jean-Claude Basset et Christophe Boulogne. Le coût total de cette opération est de 11 493, 52 € TTC.

Éric Perrier, notre agent technique, est chargé de tous les travaux courants : broyage des haies et talus, fauchage des accotements, entretien des chemins de grès, mais également tous les imprévus liés à la météo et ils sont nombreux !

Quatre à cinq fois par an, la commission voirie se réunit pour faire le point et programmer les différents chantiers.

Les travaux 2024 seront définis fin janvier. Plusieurs demandes sont à l'étude.

Merci à toutes les personnes qui interviennent de près ou de loin sur la voirie, sans oublier Christelle Fernandes, notre secrétaire de mairie, car la voirie c'est aussi beaucoup d'administratif.



Christèle Clément-Pornin

Commission **ENVIRONNEMENT**

Les années se suivent et se ressemblent. La commune a dû arrêter les arrosages précocément au printemps, suite aux restrictions d'eau fixées par le préfet. Heureusement, quelques massifs ont été remplacés par des plantes vivaces (rosiers et arbustes) dès cette année.

Des panneaux explicatifs ont été apposés au pied des arbres du chemin de Maraude. D'ailleurs, cette année, certains arbres ont commencé à donner quelques fruits ! N'hésitez pas à vous servir, mais avec parcimonie, pour que tout le monde puisse en profiter.

Cette année, courant septembre, la commune a eu la visite du Jury Départemental qui nous a soulevé plusieurs points.

PRÉVISIONS 2024

Suite aux restrictions d'eau, il est nécessaire de poursuivre la démarche de remplacement de tous les massifs de fleurs annuelles en plantes vivaces (graminées, rosiers et autres plants divers).

Les membres de la commission vont prochainement travailler à l'établissement d'une cartographie de notre commune sur laquelle vous retrouverez le circuit du chemin de Maraude. Ce plan sera apposé au bourg.

La commission remercie vivement les citoyens de Poisson qui participent à l'embellissement de notre belle commune.

COMMUNICATION

Je tenais à remercier les personnes de l'ombre qui, encore cette année, continuent à informer la population en alimentant les supports comme PanneauPocket et le site internet :

www.commune-poisson.fr

Dominique Pluriel

Commission **AIDE SOCIALE**

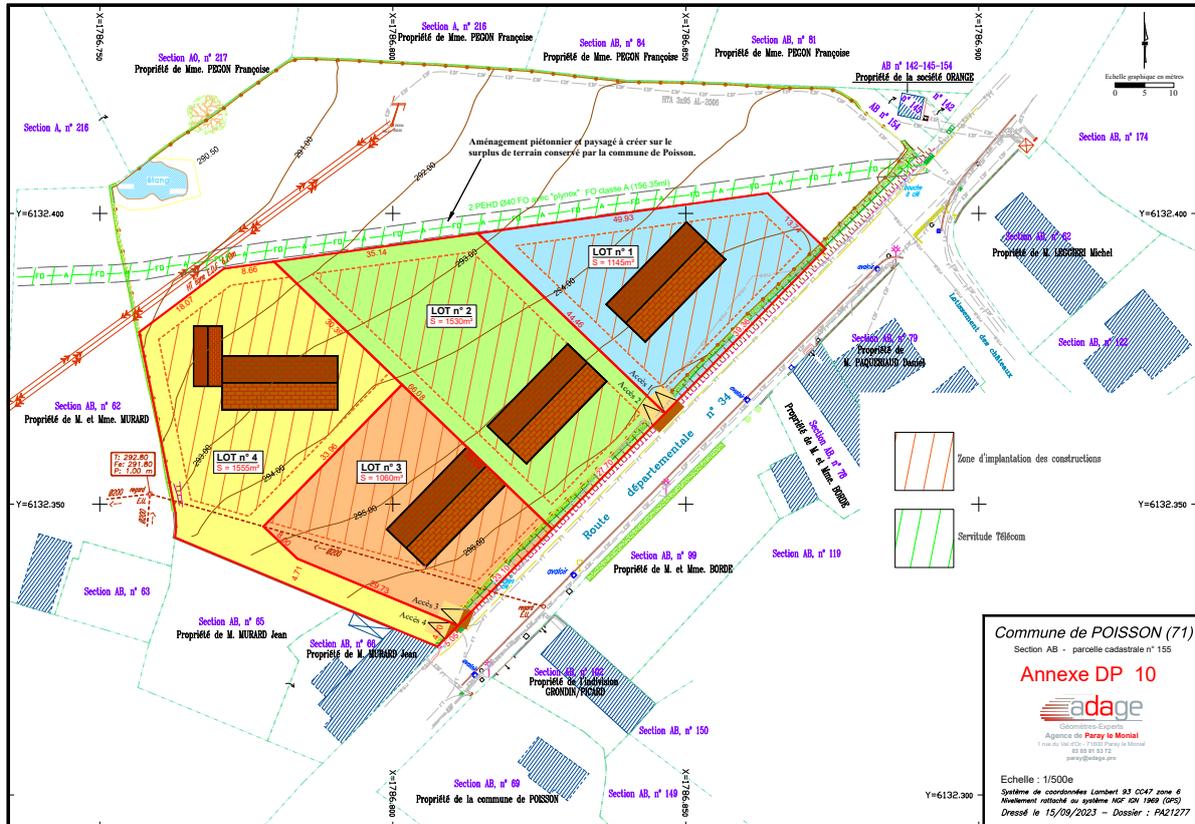
Le repas des aînés (à partir de 70 ans) offert par la commune, a rassemblé 48 personnes. Il s'est déroulé le samedi 14 octobre au restaurant du village et a été un moment bien apprécié.

Les personnes qui n'ont pas pu venir au repas et ayant 75 ans ou plus, ont bénéficié de bons d'achat à utiliser en décembre auprès des commerçants de Poisson Jean-François Danjoux et Christian Cognard. Ces bons ont concerné 29 personnes.

La commission a rendu visite à nos aînés qui sont en EHPAD et leur a offert un bouquet de fleurs un peu avant Noël.

Le bourg s'agrandit

Poisson



Une des premières décisions de votre conseil municipal en 2020 a été l'acquisition de parcelles dans le bourg et à proximité, pour permettre l'arrivée de nouvelles familles.

En accord avec la famille Ducroux, avec laquelle les échanges avaient débuté depuis de nombreuses années sous l'impulsion des précédentes mandatures, Jean-François Ducroux a sollicité la commune pour la parcelle cadastrée AB n°155 (8898 m²) au centre bourg en direction de Paray le Monial (Route des Michelets) et la parcelle AC n°18 (7858 m²) en direction de Charolles (Route des écoles). Toutes deux ont été achetées respectivement 35 000 € et 32 000 €.

Les prochaines perspectives de constructions nouvelles liées au PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) nous confortent sur l'intérêt de ces achats et l'importance d'avoir de la réserve foncière. Pour autant, nos premières demandes de certificats d'urbanisme auprès des services dédiés ont été refusées aux motifs peu convaincants.

En effet, le code de l'urbanisme précise qu'en l'absence d'un plan local d'urbanisme ou d'une carte communale opposable aux tiers ou tout document d'urbanisme en tenant lieu, seules sont autorisées, en dehors des parties actuellement urbanisées de la commune, les constructions ou installations, sur délibération motivée du conseil municipal si celui-ci considère que l'intérêt de la commune, en particulier pour éviter une diminution de la population le justifie, et dès lors qu'elles ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages, à la salubrité et à la sécurité publique et qu'elles n'entraînent pas de surcroît important de dépenses publiques.

Avec une détermination sans faille, après un travail important et la visite de M. le Sous-Préfet, le conseil municipal avec cette délibération motivée relevant tous les arguments probants, a obtenu l'autorisation de commercialiser prochainement 4 lots.

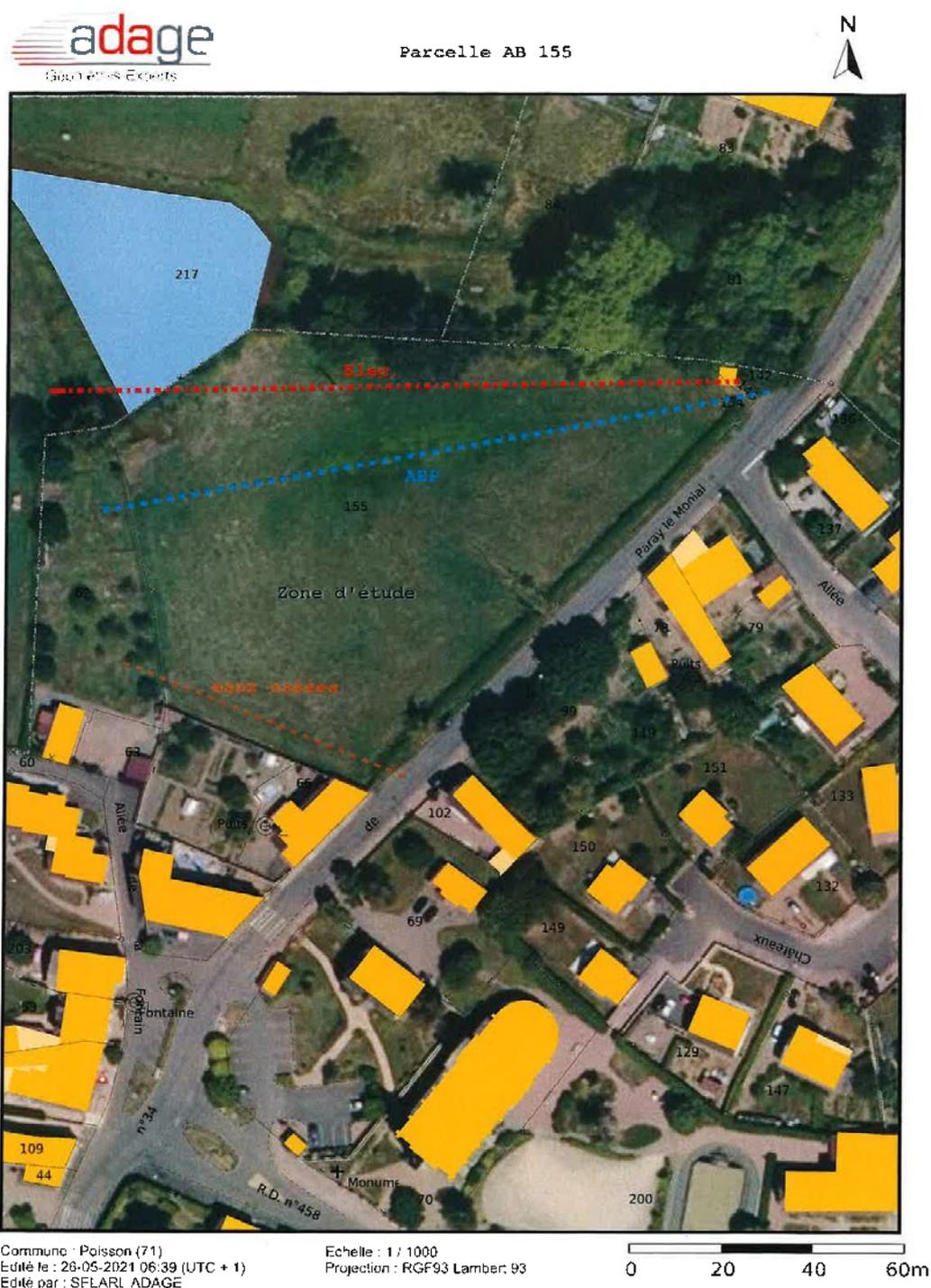
Quelques arguments :

La parcelle est idéalement située en plein bourg et n'est plus exploitée depuis plus de vingt ans ; ce terrain est entretenu par la commune. Tous les réseaux sont existants.

L'emplacement est de choix puisque à proximité immédiate de notre boulangerie communale (- de 30 m) et du restaurant, d'un parcours piétonnier, sécurisant l'accès à l'école, aux commerces, aux activités de la place de l'église.

Notre commune est située à proximité de Paray-le-Monial. La mairie est régulièrement sollicitée pour connaître les disponibilités en matière de terrains à construire.

À noter que Mme le Maire a dû se rendre en commission de CDPENAF (La commission de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers) pour une audition supplémentaire afin de présenter et défendre le projet.





2023 Le Grand Charolais en action à Poisson

Votre commune fait partie du Grand Charolais, communauté de communes créée en 2017 et composée de 44 communes sur un territoire de 941 km². Les compétences du Grand Charolais sont nombreuses et ses actions bénéficient au quotidien à l'ensemble des 41 539 habitants. Découvrez un aperçu non-exhaustif des actions menées en 2023 par Le Grand Charolais pour l'ensemble du territoire avec un éclairage particulier sur votre commune.

Poisson

SERVICES À LA POPULATION



Les **accueils de loisirs du Grand Charolais** situés à Charolles, Digoin (uniquement vacances d'été) et Paray-le-Monial ont accueilli **923** enfants pendant les vacances et **252** enfants les mercredis.

Nombre d'enfants de Poisson inscrits aux accueils de loisirs :

23 pendant les vacances **7** les mercredis



Les enfants à l'accueil de loisirs de Paray-le-Monial.



Cette année encore, **les 4 structures d'accueil de jeunes enfants du Grand Charolais** (micro-crèches et multi-accueil) étaient au maximum de leurs capacités avec une quarantaine d'enfants provenant de 23 communes du Grand Charolais. Le Relais Petite Enfance a organisé une dizaine d'animations pour les 0-3 ans en 2023.



7 Possidéens sont inscrits à l'**école de musique Le Grand Charolais** qui propose des cours sur 4 sites : Charolles, Digoin, Paray-le-Monial et Saint-Bonnet-de-Joux. Elle compte en tout 446 élèves de 3 à 78 ans !

4 761 spectateurs ont assisté aux 36 concerts organisés par l'école de musique sur le territoire, dont **1 à Poisson**.



NATATION POUR TOUS !

1 800 élèves (Grande section au CM2) scolarisés dans le Grand Charolais bénéficieront chaque année de **12 séances de natation** dans le bassin couvert intercommunal à Paray-le-Monial.

150 000 € C'est le budget annuel consacré par Le Grand Charolais pour ce dispositif « Savoir Nager » mis en place depuis la rentrée de septembre.

Bassin couvert Le Grand Charolais à Paray-le-Monial

ENVIRONNEMENT

Le Grand Charolais assure la collecte des déchets, la gestion des 5 déchetteries du territoire et le traitement des déchets (transport, tri, valorisation, enfouissement).



160 bacs jaunes et **100 bacs gris** (individuels ou collectifs) ont été distribués aux usagers de Poisson dans le cadre de la 1^{re} campagne de recensement et d'adaptation des bacs de tri sélectif et des bacs à ordures ménagères qui a concerné 29 communes du Grand Charolais.



11 Possidéens ont profité des kits compost et kits poulailler à prix réduits proposés par Le Grand Charolais, pour valoriser leurs déchets biodégradables, sur un total de **539** acquéreurs.



Une dizaine d'animations de sensibilisation à l'environnement ont été réalisées par nos services auprès des enfants des établissements scolaires du territoire.

210 installations d'assainissement non-collectif sont présentes sur votre commune sur un total de **6894** installations dont le contrôle est assuré par le **SPANC** (Service public d'assainissement non-collectif).





2023 Le Grand Charolais en action à Poisson

ANIMATION DU TERRITOIRE

104 500 € C'est le montant des subventions octroyées par Le Grand Charolais aux associations du territoire.

Le salon Euroforest (42 000 visiteurs) à Saint-Bonnet-de-Joux a également été soutenu à hauteur de 10 000 €.

Le Grand Charolais anime aussi le territoire avec :

- **Fayencez-vous ! Rendez-vous céramique en Grand Charolais** (2, 3 et 4 juin) : **1500 personnes** sur les différentes animations (visites, musées, conférence, brocante...).
- **Le Raid in Charolais**, manifestation sportive (17 juin à Poisson) : 300 enfants au **Raid Village** et 120 participants sur le **Grand Raid**.
- **Le Grand Ciné** : **1565 spectateurs** sur les 11 séances gratuites organisées en plein air dans 11 communes différentes dont une à Poisson.



Le Raid in Charolais a rassemblée 420 participants à Poisson en juin.

ÉCONOMIE ET HABITAT

Une trentaine d'entreprises locales ont été accompagnées pour leur ouverture d'activité par le service développement économique du Grand Charolais.

Plus qu'un an pour profiter des aides à la rénovation !

1 habitant de votre commune, sur 87 projets subventionnés, a bénéficié d'une aide financière et technique du Grand Charolais pour la réhabilitation de son logement ou le ravalement de sa façade.

Vous aussi, renseignez-vous auprès de notre prestataire Urbanis :

03 85 93 27 29 / opah.grandcharolais@urbanis.fr

SUR LES ROUTES... DE POISSON

41 km de routes gérés par Le Grand Charolais sur un total de 977 km de routes intercommunales.

5 travaux de voirie réalisés par Le Grand Charolais sur la commune pour un montant de **23 224 € TTC**.

2 ouvrages d'art (pont, tunnel...) gérés par Le Grand Charolais sur un total de 174.

SOLIDARITÉ ET INTÉGRATION FINANCIÈRE

64 800 € C'est le montant de l'attribution de compensation versé à votre commune par Le Grand Charolais (fiscalité économique, harmonisation fiscale...) sur un budget total de **10,6 millions d'euros**.

1 000 € ont été versés par Le Grand Charolais à la commune de Poisson pour la **réfection des vitraux de l'église**. Au total, c'est une enveloppe de **273 000 € (32 projets)** qui a été attribuée en 2023 pour soutenir les investissements des communes de moins de 3000 habitants dans le cadre du dispositif du fonds d'aide à l'investissement rural (FAIR).

Le Grand Charolais élabore actuellement **un PLUi, document d'urbanisme unique**, à l'échelle des 44 communes afin de planifier l'aménagement de l'ensemble du territoire d'ici 2025 (budget total : 630 000 €).

1,5 million d'€ C'est le montant versé par Le Grand Charolais pour financer les SDIS (Service départementaux d'incendie et de secours) pour le compte des 44 communes.



Le poisson à plumes / École primaire publique

par *Émilie Boulogne*



Projet musique autour du monde



Sortie à Paray et au musée du Hiéron



Brionnais Découvertes



Intervention d'étudiants en médecine sur l'alimentation



Spectacle de musique par Estelle Bernigal



Coupe du monde de rugby

Rentrée scolaire 2023/2024

Cette année, l'école compte 53 élèves.

Classe	Effectifs	Enseignants	Personnel communal
PS	6	Arnaud MICHAUD	Évelyne JULIEN Cécile FURTIN
MS	5		
GS	10		
CP	6	Cécile IAHSNS	
CE1	8		
CE2	4	Émilie BOULOGNE	
CM1	8		
CM2	6		

Bienvenue aux élèves de Petite Section



Juliette BONNOT



Toine FORET

Nous souhaitons de très belles années au collège

Projet 2024 :

Cette année, les élèves vont remonter le temps avec l'étude d'une époque historique par période. Un projet de voyage scolaire de trois jours est aussi à l'étude. À la découverte de la Préhistoire, les élèves passeront le 1^{er} jour à Paléopolis. Ils rejoindront ensuite le centre du Vert Plateau dans l'Allier pour des ateliers plus axés sur la nature, le sport et l'art.



Arthur AUGUY



Loris DELECLUSE



Spectacle à la cave à musique à Mâcon



Visite du collège



Passage de la piste routière



Inauguration du pupitre de la ligne de démarcation



Eliott LIEUTAUD



Daphné MASSE-DOLIDIER



Ilan PERRAUD



Célestine SAVRE

aux nouveaux 6^{èmes} :



Inaya LONGIN



Rémy PALLOT



Adam SZEWCZYK

L'AEP & le restaurant scolaire

par *Élise Paqueriaud*

Pour 2024, l'Association Éducative de Poisson et le restaurant scolaire de Poisson souhaitent à tous les habitants de la commune une belle et heureuse année, remplie de moments de partage au sein de notre village. Pour nos associations, nous souhaitons de tout cœur qu'elles trouvent les membres, l'énergie et le renouveau qui leur permettront de perdurer dans le temps.



2023 a été une année riche, menée par une équipe décisive, qui met du cœur à l'ouvrage à préparer chacun de ses événements. Chaque manifestation est réalisée dans la joie et la bonne humeur que ce soit pour les adultes ou les enfants qui accompagnent, ce sont des moments de famille et d'amitié, qui donnent un vrai sens à ces actions et qui reflètent parfaitement les valeurs de ces associations.

Cela fait la sixième année qu'elles sont menées par les mêmes personnes. Depuis un an, le bureau essaie d'attirer de nouveaux membres, dans l'idée de transmettre progressivement et d'accompagner ces nouvelles recrues dans les démarches

d'organisation et de gestion, afin de ne pas les laisser livrées à elles-mêmes. Le pire serait, si nous n'arrivons pas à mobiliser de nouvelles personnes, que les associations soient amenées à disparaître.

Nous ne trouvons personne pour renouveler le bureau, mais nous avons également du mal à recruter des membres. Une grande partie d'entre eux étant absents à la date prévue du vide-greniers et aucun autre parent ne pouvant prendre le relais, nous avons été contraints d'annuler l'événement. Conscients du manque à gagner aussi bien pour les associations que les commerçants de notre village, nous nous excusons sincèrement pour les conséquences occasionnées.

C'est pourquoi, à la rentrée de septembre, nous avons fait un appel à la mobilisation des familles des enfants scolarisés à l'école mais aussi des habitants de la commune.

50 % des familles s'engagent à participer durant l'année. En dehors des actions menées pour l'école, nous pensons que les personnes qui n'ont pas d'enfant scolarisé peuvent également participer, notamment pour la commission sportive (séances de renforcement musculaire des adultes). Nous remercions sincèrement les quelques parents qui ont pris le relais sur certaines tâches, ce qui soulage grandement les membres du bureau. Notamment sur la facturation de la cantine et sur les ventes de fin d'année.

Nous souhaitons rester optimistes malgré nos inquiétudes concernant l'avenir. Nous sommes convaincus par la valeur ajoutée qu'apportent ces associations à notre village, ses habitants et notre école.

Parmi ces moments de fêtes apportés en 2023, il y a eu **la contribution au projet musical de l'école**. Celui-ci a été organisé par l'équipe enseignante et Estelle Bernigal, professeur de musique. Il consistait en 12 séances d'enseignement musical et la découverte de divers instruments du monde pour aboutir à un spectacle des enfants présenté à leurs familles le 28 avril 2023.

De plus, les enfants de la maternelle jusqu'au CE1 ont pu admirer un spectacle de ce même professeur, à la salle communale. Les grands, quant à eux, ont découvert le spectacle "La Fabrik" à Mâcon.

Nous étions très heureux de participer à ce projet, qui a énormément plu aux enfants, ce fut très enrichissant pour eux et la rencontre avec Estelle a été un réel plaisir pour tous.

Le spectacle a fait sensation auprès des familles. Merci aux enseignants pour cette belle idée.

L'organisation de la fête de l'école, le 1^{er} juillet, a quelque peu été perturbée par les restrictions de l'inspecteur académique, imposées suite aux émeutes nationales. Mais cela n'a en rien entaché la joie et l'envie de faire la fête ! L'association a souhaité proposer un nouveau repas en trouvant une idée originale à tarif plus accessible tout en gardant de bonnes saveurs. C'est pourquoi nous avons réalisé des menus « burger frites » avec des produits exclusivement locaux ! Un succès qui sera renouvelé !



L'année s'est clôturée tout naturellement par la **fête de Noël**. Les enfants ont partagé un repas dans la salle communale et accueilli le père Noël qui, cette année, avait dans sa hotte des jeux de société pour chaque classe, des cordes à sauter, des élastiques, des ballons pour les cours et la mascotte des JO qui suivra chaque enfant les week-ends chez eux, dans le but de faire un défi photo.



L'AEP continue d'organiser les séances sportives. Amandine et Alban, deux animateurs diplômés d'État interviennent cette année.

Alban organise des cours plus dynamiques pour les adultes, ils sont essentiellement ciblés sur le renforcement musculaire. Deux niveaux de difficulté, le premier à 18 h 15 et le second à 19 h 15 tous les mardis.

Trois séances par semaine sont organisées pour 31 enfants inscrits cette année. Les groupes sont constitués en fonction de leur âge, ils découvrent un sport différent à chaque période scolaire.



Le Restaurant Scolaire continue de distribuer de plus en plus de repas chaque année. Sur l'année scolaire 22/23, 5 752 repas servis, soit une moyenne de 41 par jour (5 263 repas en 21/22).

En septembre 2023, le prix du menu a été augmenté de 20 centimes, soit 4,20€/repas pour les enfants.

Au cours de l'année, la mairie a remplacé le chauffe-eau au gaz, ce qui devrait permettre de grosses économies à l'association.

Sauf imprévu, aucun investissement n'est à prévoir prochainement. Une mise aux normes a été faite les deux années précédentes concernant le mobilier et la vaisselle.

L'association du Restaurant Scolaire tient à remercier très chaleureusement les membres du comité des fêtes qui ont fait le choix de lui faire don de l'ensemble des bénéfices du Raid In Charolais, alors qu'il s'agissait d'un événement organisé ensemble.

Merci infiniment pour votre générosité et votre soutien.

Nous serons très heureux de vous voir lors des événements de notre commune en 2024, bonne année à tous.

BUREAUX

AEP	Présidente : Élise Paqueriaud	Vice-présidente : Magali Leureaud
	Secrétaire : Aurélie Barridon	Vice-secrétaire : Elsa Berland
	Trésorière : Edwige Foret	Vice-trésorière : Laetitia Brun
R.S	Présidente : Élise Paqueriaud	Vice-présidente : Magali Leureaud
	Secrétaire : Elsa Berland	
	Trésorière : Valérie Barbier	Vice-trésorière : Daphné Bonnot



Facilitez-vous la vie

Pour une aide à domicile

- Aide à la personne
- Ménage, repassage
- Garde d'enfants
- Téléassistance Filien ADMR

Faites appel à



ST YAN

PRISE EN CHARGE
ET RÉDUCTIONS
D'IMPÔTS POSSIBLES

SELON LA LÉGISLATION EN VIGUEUR

CDI, CDD ou Job étudiant
Temps Plein ou Temps partiel
Débutant accepté - Formation possible



Pour tous Renseignements,

N'hésitez pas à nous contacter ou à nous rendre visite ...

Du Lundi au Vendredi de 8H30-12H et de 13H30-17H

03.85.70.92.07

info.st-yan@fed71.admr.org

Place du 31 Août 1944 71600 ST YAN



DEVENEZ BÉNÉVOLE

Pour les aider à bien vivre chez eux,

sortez de chez vous!

Vous souhaitez trouver un sens à votre engagement, prendre du plaisir à être utile ? Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en a forcément une qui vous ressemble ! Ensemble, apportons à chacun, de la naissance à la fin de vie, un service à domicile de qualité, pour bien vivre chez soi.

Rejoignez-nous!



Comité des Fêtes

par Mathilde Labarge et Xavier Foret

2023 comme une grenouille sous l'eau !

Une fois n'est pas coutume, nous avons commencé notre année par une partie de pêche à la grenouille...

Il y a longtemps que notre commune n'avait pas connu de poisson d'avril, l'occasion était trop belle. C'est pourquoi vous avez pu voir des panneaux fleurir dans notre bourg annonçant une vente de grenouilles dans le plus bel étang de Bornat. La fine équipe s'est donc retrouvée aux aurores pour attendre notre compère et partager un moment autour du « creux » le plus célèbre de Poisson !! Cela a été l'occasion de faire une journée détente tous ensemble avec un repérage d'une partie du parcours de notre randonnée et bien sûr de terminer autour d'une table. Cette année au menu bien entendu grenouilles (mais pas de notre pêche)...

Notre première manifestation de l'année devait se dérouler le 7 mai, avec la soirée concert, malheureusement la météo en a décidé autrement. Des trombes d'eau sont tombées sans discontinuer la journée durant, nous rendant à l'évidence d'annuler la prestation du groupe « The Lockdown groove » que je remercie à nouveau pour leur compréhension.

Pas à pas vient notre randonnée pédestre !

Le 29 mai, nous avons organisé la 47^e Marche de l'omelette où 580 randonneurs ont découvert ou redécouvert nos sentiers et profité des ravitaillements disposés à différents endroits de notre belle campagne. Ce sont environ 1000 œufs (locaux bien entendu) que 318 gourmets se sont partagés. C'est le moment de remercier les accueillants propriétaires nous laissant traverser leurs prairies et autres accès vous permettant d'éviter un maximum de bitume. Également un grand MERCI aux associations venant nous prêter main-forte, sans qui cette manifestation ne pourrait pas avoir lieu.



On ouvre les portes du village !!

En collaboration avec le restaurant scolaire et la Mairie, nous avons accueilli la deuxième édition du « Raid In Charolais », organisée par la Communauté de Communes Le Grand Charolais.

Une journée découverte sportive pour les plus jeunes, avec un accueil sur la journée à différents ateliers : escalade, accrobranche, poney, vélo, tir à l'arc. Et un défi sportif à relever pour les 60 duos de courageux qui ont parcouru 17 km de VTT, 3 km de course à pied et 2 km de canoé le tout en 2h30 pour les plus aguerris !

C'est une très belle aventure sans classement ni pression, on vous invite à participer l'année prochaine à Lugny-lès-Charolles.

L'été avançant, vient l'heure de redonner des couleurs à notre stade, avec l'organisation de la fête du village !

C'est avec un immense plaisir que nous accueillons de plus en plus de bras pour nous aider au montage et démontage des 8 barnums, 120 tables et bancs, parquet, et bien sûr tout le nécessaire à la cuisson des 440 kg de moules fraîches !

Il s'agit pour toute l'équipe d'une très grosse semaine de préparation mais dans une telle ambiance que la fatigue n'a pas d'emprise sur

nous, et c'est avec une grande joie que nous avons accueilli cette année 497 mangeurs de moules. Une belle édition, mais surtout une très belle soirée à nos yeux, car de mémoires (de Nono notre doyen), jamais nous n'avons eu une ambiance et un parquet aussi enflammés !

Fêtes de fin d'année

En novembre les feuilles tombent, il est donc l'heure de parer notre village de son plus bel habit de lumières. Vous l'avez remarqué, nous avons choisi cette année de nous concentrer sur le cœur du bourg, dans une démarche environnementale, nos décors sont de plus en plus naturels et les guirlandes scintillent maintenant en led très basse consommation.

Le 8 décembre soir des illuminations, nous avons à nouveau été gâtés par nos commerçants le restaurant de Cyrille et Daphné Bonnot pour le vin chaud, et les douces brioches de Christian et

Ebtisam Cognard, un grand merci à eux ! Et cette année, les poneys du Moulin de Vaux ont ravi nos chers bambins lors de leur petite balade autour des illuminations.

Notre dernière rencontre de l'année s'est déroulée le 17 décembre lors de notre Assemblée Générale, le moment de partager avec tous le bilan de l'année, d'accueillir parmi nous Pierre Chatillon en tant que nouveau membre, bienvenue à toi ! et de remercier Frédéric Forest, qui nous a suivis toute l'année durant, mais que son planning l'oblige à ne pas poursuivre.

Toute l'équipe du comité se joint à moi pour vous présenter à vous et à vos proches nos meilleurs vœux pour l'année 2024 dans la joie et la bonne humeur !!!

Je vous glisse d'ores et déjà un petit secret à partager : le 8 juin nous aurons besoin de toutes les forces et finesses du village pour défendre les couleurs de Poisson lors des « Jeux Intervillages » à notre stade municipal !



Chanter à Poisson

Par Joël Guyot de Caila et François Monnier,
Co-Présidents de l'Association Musicale du Charolais-Brionnais

En 2023 pour raison de santé, Joël n'a pu assumer sa participation à la vie du groupe et en particulier à l'organisation de l'Avril de Poisson, qui encore une fois, a dû être reporté. Nous en sommes désolés et mettons tout en œuvre pour que la version 2024 soit une réussite.

Cette année, le Chœur des Hommes du Pays Charolais-Brionnais a retrouvé son rythme de croisière et ses répétitions le mercredi en alternance à Poisson et Vendennes-lès-Charolles. Nous remercions les deux municipalités pour la mise à disposition des salles. Notre chef André Forest a concocté un programme de nouveaux chants, dont il réalise pratiquement tous les arrangements adaptés pour un chœur d'hommes. Après cinq nouveaux en 2022 et cinq cette année, notre répertoire se compose désormais de 63 chants au total depuis 10 ans, en plusieurs langues dont l'italien et le russe... mais aussi le corse ou le basque ! Voilà bien de quoi faire travailler la mémoire de nos choristes qui chantent en concert sans partition. Nous avons assuré huit concerts cette année. La demande a encore été importante et nous avons dû en refuser quelques-uns, soit en raison d'un effectif de chanteurs trop restreint soit par manque de temps compte tenu de la nécessité de renouveler notre répertoire.

Le Chœur s'est déplacé en Italie au mois de juin pour participer au festival international « **Canto tra amici** » de Dervio, sur les rives du lac de Côme. Durant trois jours, nous avons chanté dans des églises et salles de plusieurs villages en compagnie de chorales venues d'Italie, d'Irlande et de Lorraine. Après l'Irlande en 2019, cette nouvelle expérience, hors les murs, a été très enrichissante en matière de rencontres et de cohésion de groupe. La commune de Poisson, le Charolais-Brionnais et au-delà le département de Saône-et-Loire ont été mis à l'honneur



à cette occasion. Un grand merci au Président du département, André Accary, pour sa dotation en produits du terroir. Pour terminer l'année, nous avons chanté à Chauffailles en septembre, à Charlieu en octobre et à Marcigny en novembre au profit des restos du cœur.

Le 22 décembre, l'Assemblée Générale de notre association a eu lieu à la salle communale en présence d'une soixantaine de personnes. Après les bilans moraux et financiers, nous avons validé, avec tristesse, la dissolution définitive du Chœur du Val d'Arconce qui a été présent et actif sur la scène culturelle de notre territoire durant 35 ans avec son emblématique chef Bernard Renaux.

En 2024, plusieurs concerts sont déjà programmés : le 10 mars à Pont-de-Veyle dans l'Ain, le 7 avril à Lantignié, le 27 avril à Poisson pour « **L'Avril de Poisson** » avec nos amis « **Les Voix de l'Est** » groupe ayant rencontré un très gros succès en 2018 lors de sa première participation à notre festival.

Puis ce sera Génelard en mai et Marcigny en juin et certainement quelques dates à venir pour l'automne. De belles soirées en perspective auxquelles nous espérons vous voir nombreux.

Très bonne année 2024 à vous tous et au plaisir de vous retrouver autour du spectacle vivant.

Conscrits de Poisson

par Gabrielle Ducarre

En 2023, l'association « Les conscrits 2022 de Poisson » comptait 11 membres âgés de 16 à 20 ans. C'est une association à but non lucratif. Notre objectif est de divertir le village et ses habitants en organisant des manifestations.

Notre conseil d'administration 2023-2024 :

L'assemblée générale a eu lieu le samedi 28 octobre 2023 à la salle communale à Poisson.

Un nouveau conseil d'administration a été voté. Celui-ci se compose de Gabrielle Ducarre (présidente), Sandra Delage (vice-présidente), Hugo Descharmes (trésorier), Noann Cepeda (vice-trésorier), Judith Deverchère (secrétaire), Antoine Bonnardot (vice-secrétaire).

Nos rassemblements :

Nos réunions reprennent depuis peu. Au cours de celles-ci, nous débattons sur les projets au sein de l'association, mais également sur ce que nous voudrions faire avec l'organisation et ce que cela engendrera. Cela autour d'un petit verre bien entendu.



Mais nous nous rassemblons aussi pour fêter, comme il se doit, les anniversaires des uns des autres. Nous aimons également nous retrouver à faire des sorties, mais aussi lors d'autres événements, tels que les marches des villages environnants, les bals ou encore les fêtes des Jeunes Agriculteurs, afin de profiter ensemble des moments partagés.

Nos manifestations 2023 :

Nous avons, comme chaque année, couru le « mai » au cours duquel nous avons réalisé un jeu avec la participation non obligatoire des habitants de Poisson nous ayant ouvert la porte avec un résultat de 874 plumes dans le bocal.

Pendant cette année, nous avons aussi fait la 2^e édition du tournoi de pétanque, ainsi que de la soirée cinéma organisée par la Com Com.

Comme chaque année les conscrits ont tenu un stand à la marche de Poisson organisée par le Comité des fêtes. Au cours de la journée nous avons accueilli de nombreuses personnes, dont les conscrits de St-Léger, offrant à tous bon vivre et bonne ambiance. Certains d'entre nous ont pu se voir "offrir" une petite baignade dans l'Arconce.

En hommage aux soldats « Morts pour la France dans les différentes guerres », nous avons participé, au monument, à la commémoration du 11 novembre.

Le 9 décembre, nous avons participé au Téléthon, en vendant gaufres et crêpes au niveau de la boulangerie, engrangeant, grâce à vous, une collecte de 321,41€ reversée au Téléthon.

Nos projets et manifestations à venir :

- Courir le « Mai » les 1^{er} et 8,
- 7 décembre 2024 participation au Téléthon

Nous vous souhaitons une bonne année !
Hâte de vous retrouver en pyjama pour vous offrir un brin de muguet !

Échos de l'Amicale des Aînés

par Anne-Marie Slepowronski



En cette fin d'année 2023, notre nombre d'adhérents inscrits n'a pas varié par rapport à l'année précédente (64). Les désinscriptions dues aux décès ou départs en EHPAD ont été comblées par de nouveaux arrivants.

Conseil d'administration 2023

Notre assemblée générale a eu lieu le 9 février 2023 dans la salle communale de Poisson, à la suite de laquelle nous avons partagé un repas au restaurant l'Escale à Digoin.

Les membres sortants du conseil d'administration ont tous été réélus à l'unanimité. La composition reste inchangée : Anne-Marie Slepowronski (Présidente), Roland Cognard (Vice-président), Marcel Gautheron (Trésorier), Rose-Marie Pelletier (Secrétaire), Marie-Thérèse Hol (Secrétaire adjointe), Andrée Dauvergne, Nicole Suyken's, Michèle Marcaud, Alain Hol, Gilles Bernardin & Bernard Pelletier.

Nos rencontres et activités

Alain Hol vous attend tous les mardis à 9h, place de l'église, pour marcher.

Nos réunions mensuelles ont lieu tous les deuxièmes jeudis du mois, en début d'après-midi. Au cours de celles-ci, nous jouons principalement à la manille à la mée, à la belote, au scrabble, ou à tout autre jeu de société. Cette année la canicule étant à nouveau présente, il n'y a pas eu de parties de pétanque que certains adhérents aiment faire

quand le temps le permet. En milieu d'après-midi, nous partageons des boissons chaudes ou froides, des gâteaux et fêtons les anniversaires du mois.

Les passionnés de scrabble ont toujours leur après-midi mensuel (4^e jeudi). Jusque-là il n'y avait que des participantes, mais en cours d'année nous avons accueilli un participant. Avis aux amateurs !

Nos sorties et voyages

En mars 2023, certains sont partis à Bourg-en-Bresse pour assister aux récréatives à Ainterexpo. En juin, sortie à Digoin : après une promenade en bateau, repas au restaurant « Les Canalous ». En septembre, escapade auvergnate : visite de la grotte de la pierre de Volvic et après le déjeuner, visite du volcan de Lemptégy.

Les manifestations

Pour cette année 2023, un loto gourmand a eu lieu en mars et le second le 3 décembre dernier. Deux autres lotos gourmands seront organisés en 2024 : le 14 avril et le 1^{er} décembre. Nous restons également à la disposition des autres associations pour apporter notre aide lors de leurs manifestations.

Notre amicale accueille toutes personnes souhaitant nous rejoindre, sans limite d'âge, afin de favoriser les liens entre les générations.

Nous souhaitons à toutes et tous une excellente année pour 2024.

Paroisse du Sacré-Cœur en Val d'Or

L'équipe liturgique

Cérémonies célébrées à Poisson au cours de l'année 2023

Baptêmes

Samedi 4 février : Marceau MICHEL

Samedi 6 mai : Natéo PACAUD-HOL

Samedi 29 juillet : Chloé DUCAROUGE

Mariage

Samedi 15 juillet : Muriel HOL
et Didier PACAUD

Obsèques

1^{er} février : Guilia CAVIGGIA

6 avril : Marguerite dite Dédée COGNARD

7 avril : Jocelyne COUTURIER

22 juin : Michelle MAMESSIER

6 juillet : Michelle GATEAU

9 août : Henri MAMESSIER

19 octobre : Eugène DAUVERGNE

Modification horaire et jour de messe à l'église de Poisson

À Poisson, le jour et l'horaire pour les messes dominicales ont changé depuis septembre 2023. La messe est célébrée le deuxième samedi du mois à 18h30 entre Pâques et Toussaint. Pour la période hivernale, les messes dominicales sont suspendues. Toutes les autres cérémonies : baptêmes, mariages, obsèques, peuvent se dérouler à Poisson toute l'année.

Catéchèse : Pour les 3-12 ans, le mercredi matin de 10h30 à 12h, à la maison paroissiale de Paray-le-Monial. Pour les 6^e, 1 samedi sur 2. Pour tous renseignements, contacter Marie Cécile Herbinet : catecheseparay@gmail.com



L'équipe liturgique vous présente une bonne et heureuse année 2024.

Notre paroisse

Poisson fait partie de la paroisse du Sacré-Cœur en Val d'Or. Notre curé le Père Christophe Lagrange est secondé par le Père Élysée Guendjande, ils habitent à Paray-le-Monial. Ils interviennent dans chaque village rattaché à la paroisse.

Dans les villages, les messes ont lieu à tour de rôle, toujours le samedi à 18h30 :

- **De Pâques à Toussaint**, le premier samedi du mois à Bragny, le deuxième à Poisson, le troisième à L'Hôpital-le-Mercier, le quatrième à Vitry-en-Charollais et le cinquième (lorsque le mois a cinq dimanches) à Vigny.

- **De Toussaint aux Rameaux**, le premier samedi du mois à Saint-Vincent-Bragny, le deuxième à Volesvres, le troisième à Saint-Yan, le quatrième à Versaugues et le cinquième (lorsque le mois a cinq dimanches) à Varenne-Saint-Germain.

À Paray-le-Monial, les messes dominicales sont maintenues chaque dimanche : à 9h30 à Sainte Marguerite-Marie (Bellevue) et à 11h à la basilique. Pour tous renseignements, contacter la maison paroissiale 30 rue Desrichard à Paray-le-Monial. Accueil le matin de 10h à 12h le lundi, mardi, jeudi et vendredi ; l'après-midi de 16h à 18h le mardi, mercredi et jeudi.

Mail : paroisseparaylemonial@gmail.com
03 85 81 05 84 / www.paroisse-paray.fr

Départ

Le Père Christophe Jacquinot est parti fin août pour Autun, merci pour sa disponibilité et ses services.

Remerciements

Grâce aux travaux concernant les joints des vitraux de l'église, les mouches se sont raréfiées, merci à la municipalité. L'église de Poisson est ouverte quotidiennement à partir de 9h et fermée tous les soirs, merci à Mme Polette et à la municipalité qui nous permettent d'en bénéficier. Merci à chacune et chacun de vous investir à chaque célébration : des bénévoles participent régulièrement à l'entretien, au fleurissement, à la mise en place de la crèche. D'autres bénévoles animent, préparent le déroulement des messes...

Bibliothèque

Par les bibliothécaires

**«Le paradis est une bibliothèque dont les rayons sont dévalisés.»
(Christian Bobin)**

Au commencement les bénévoles fonctionnaient avec le Bibliobus Départemental de la Fédération des Oeuvres Laïques.

En 1986, installée dans l'ancien presbytère, la Bibliothèque est ensuite transférée dans un logement de l'ancienne salle communale avec la mise en place d'un Relais-Dépôt de la Bibliothèque Centrale de Prêt de Mâcon, avant un troisième déménagement à l'étage de la nouvelle salle communale en 1988.

Depuis les équipes de bénévoles se sont succédé, la bibliothèque s'est modernisée avec d'abord internet pour le lien avec celle de Mâcon puis l'informatique pour plus de confort pour les bénévoles et les lecteurs.

Nous arrivons en 2023 et un projet de déménagement, peut-être en 2024, commence à être envisagé pour favoriser l'accès de tous et être enfin de plain-pied.

Nous avons une pensée pour Jocelyne Couturier qui nous a accompagnés pendant vingt-huit ans et nous a quittés cette année.

Horaires : mardi de 10h30 à 11h30

mercredi et samedi de 10h à 12h

Horaires spéciaux durant les vacances scolaires.

Tél. 03 85 81 56 07 / 09 61 33 63 12

Mail : bibliotheque.poisson@hotmail.fr

Adresse du site : poisson.bibenligne.fr

Comité pour la Protection de l'Environnement en Charolais-Brionnais

par Patrick Duczman

La loi APER du 10 mars 2023, relative aux zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables, intervient dans le cadre global de la transformation énergétique et environnementale liée aux enjeux du changement climatique.

Toutes les énergies dites « propres » sont concernées.

- L'éolien
- Le solaire photovoltaïque
- Le solaire thermique
- L'hydroélectricité
- La géothermie
- La méthanisation
- La biomasse bois (production de chaleur à partir de la combustion de matière végétale bois)

Les préfetures ont lancé une consultation auprès des communes pour déterminer les zones susceptibles d'accueillir telle ou telle production. Les habitants pourront choisir de participer s'ils le désirent à ce projet.



L'Arconce au seuil du moulin de Vaux en novembre 2023

Toujours partenaire de l'association VACB (Val d'Arconce Charolais-Brionnais) nous sommes informés de l'avancement du projet d'hydroélectricité prévu sur le seuil du barrage du moulin de Vaux.

La phase d'étude comprenant l'élaboration des dossiers techniques, environnementaux et financiers devrait être terminée sur l'année 2024. Les travaux débuteraient en 2025.

Toujours à l'écoute des uns et des autres concernant notre environnement, le CPECB vous adresse ses meilleurs vœux pour 2024.

Association pour l'Environnement et le Patrimoine autour de Moulin l'Arconce

par Christian Voisin

Cette année riche en activités nous a permis d'ouvrir par trois fois au public le site de Moulin l'Arconce. Nous sommes maintenant une quarantaine d'adhérents et espérons en accueillir encore de Poisson et d'alentour.

Chronologiquement nous avons démarré en poursuivant les relevés et mesures de l'ensemble du bâti du site de Moulin l'Arconce, pendant une semaine en avril, avec le renfort des membres du "Centre de Castellologie de Bourgogne" (CeCaB) et des personnes de l'Université de Dijon. **Cependant, nous ne nous cantonnons pas à ce lieu dans nos études et nos actions...**

Cette semaine a été suivie d'un week-end entier consacré aux relevés floristiques avec Gérard Ducerf de l'association "Les Vergers Conservatoires du Brionnais" les 21 et 22 avril.

D'une pierre deux coups : une avancée dans l'inventaire des plantes sur les lieux et l'occasion pour une cinquantaine de personnes de découvrir le site et notre association.

Après, ce fut le baptême du feu à l'occasion de l'Assemblée Générale de "Maisons Paysannes de France 71", organisée le 25 juin à Poisson, en ouvrant le site à des visites pour le public, avec, encore une fois, une bonne cinquantaine de personnes.



Les Journées Européennes du Patrimoine des 16 et 17 septembre 2023 nous ont permis d'améliorer l'accueil (merci le Comité des Fêtes) et de vivre ce temps fort en association car nous étions une petite dizaine d'adhérents mobilisés sur place.

Ainsi, nous avons offert à 150 personnes de découvrir ce lieu rempli d'Histoire locale et Bourguignonne. Aurélien Michel et Romain Millet du Pays d'Art et d'Histoire ont animé avec nous ces journées.

Sur le fond, nous travaillons à recueillir des documents, photos, cartes postales et témoignages sur la vie du site au XX^e siècle. Une monographie dirigée par le CeCaB, en collaboration avec l'Université de Dijon, est en cours de rédaction sur la famille de Busseul et sur Moulin l'Arconce.

Notre association, de par son existence, permet ce travail de recherche et de retransmission au public. **Ici, nous en profitons pour relancer l'appel à votre mémoire !** (03 85 24 73 52 ou associationmoulinlarconce@gmail.com)

2024 sera l'année cruciale pour toutes ces données et informations. Ce sera aussi une année où nous bâtirons une stratégie pour pouvoir commencer la consolidation des ruines d'ici peu d'années.

Enfin, nous allons émettre notre avis sur le petit pont enjambant le Sermaize chemin des Moquets, pont qui fait l'objet d'une étude communale et qui présente un intérêt patrimonial certain au même titre que celui sur l'Arconce à Sermaize le Bas. Nos inventaires et travaux à propos de la rivière Arconce se poursuivront doucement mais sûrement.

Sur ce, nous vous souhaitons à tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année !

Amicale pour le don de sang bénévole



par Céline Bernard

Cette année, Poisson a accueilli la réunion de secteur : toutes les amicales du Charolais Brionnais (12 au total) étaient présentes à la salle communale, décorée par les dessins des enfants de l'école. Les représentants de l'Union Départementale et de l'Établissement Français du Sang insistaient sur l'importance de trouver de nouveaux donneurs, d'autant plus que les besoins en plasma augmentent. La Saône-et-Loire reste un département généreux avec 29 000 dons en 2022.

La mobilisation porte ses fruits. Le taux de générosité pour Poisson est de 13,4%, alors qu'il est de 4 % au niveau national. Au total 126 dons ont pu être prélevés en 2023 (ce qui est mieux que l'année dernière). Bravo et merci pour les malades qui ont besoin de transfusion ou de médicaments fabriqués grâce au plasma.

Cependant, l'association se sent triste, elle a perdu deux membres : Henri Mamessier, amicaliste pendant de très nombreuses années et Jocelyne

Couturier, adhérente active, faisant partie du bureau depuis 2011, toujours prête à aider, malgré ses souffrances, sans jamais se plaindre. Elle nous laisse une belle leçon de courage.

En 2023, 8 personnes sont venues effectuer leur premier don. Pour certains, ils avaient rempli une promesse lors du vide-grenier, d'autres avaient reçu un flyer. Nous avons besoin de sang nouveau ! Que vous soyez donneurs ou non, n'hésitez pas à venir nous rejoindre ! L'ensemble des membres de l'amicale vous souhaite ses meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé pour 2024. Prenez soin de vous !

DON DU SANG 2024

Lundi 26 février	15 h à 19 h
Lundi 1^{er} juillet	8 h 30 à 12 h 30
Lundi 23 décembre	15 h à 19 h

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 7 septembre

Société de chasse communale

par Jean-Paul Brivet

Notre société de chasse communale de Poisson participe à la vie du village. Elle donne la main au comité des fêtes pour la marche, la fête patronale, etc. Nous organisons une soirée festive en début d'été, cette année ce sera le samedi 6 juillet, reprenez bien cette date. Les chasseurs, eux seuls, sont sollicités pour travailler et servir nos convives. Nos épouses sont invitées et mettent les pieds sous la table. Cette année nous ferons peut-être un concours de pétanque l'après-midi avant le repas du soir.

Pour la saison 2023, nous sommes 23 sociétaires, pas de changement dans la gestion et le déroulement de la vie de notre association.

Les sangliers semblaient un peu plus nombreux en début de saison. Nous avons réalisé des battues depuis le mois d'août car les dégâts dans les maïs étaient importants. À l'heure actuelle ils se font beaucoup plus rares. La population de chevreuils reste stable, mais le renard investit encore

les poulaillers. À savoir, plusieurs chasseurs de notre société ont un agrément de piégeur. La liste de ces personnes est en mairie : contactez-les si besoin et faites une déclaration de perte ou d'attaque de nuisibles. Pour l'instant nous n'avons pas connaissance de la présence du loup ou du lynx sur Poisson. Un lynx peut tuer et manger un chevreuil par semaine. Le loup s'attaque plus aux animaux domestiques ovins, bovins et voire équins. Pour le petit gibier, nous avons changé notre système de lâcher, pour mieux voir un vol de perdreaux par-dessus les champs monter vers les nuages... (nostalgie Michel Delpech : le chasseur). Nous avons encore des efforts à fournir pour permettre de voir lièvres, perdreaux et autres espèces dans nos campagnes.

Je remercie tous les chasseurs et personnes qui œuvrent pour le bon fonctionnement de notre association et vous souhaite à vous lecteurs et habitants de Poisson tous mes meilleurs vœux.

La Perche Brionnaise

par David Polette

www.laperchebrionnaise.com



Le bilan des activités de l'association « La Perche Brionnaise » en 2023 est mi-figue, mi-raisin. Dans l'ensemble, il est tout de même positif. Pour commencer, en collaboration avec l'association de chasse communale de St Didier-en-Brionnais, nous avons participé à l'opération « J'aime la rivière propre », ce qui a permis le nettoyage des berges et chemins de l'Arconce.

Le repas de début de saison a connu une participation certes moindre que l'année 2022, mais a engendré un bénéfice conséquent et inespéré. En revanche et contre toute attente le repas « Jambons à la broche » début septembre a dû être annulé, faute de participants ! Une première depuis que cette manifestation existe !

Notre grande satisfaction est la réfection du vannage du Moulin de Guénard, qui a enfin pu être réalisée en collaboration avec l'association « Val d'Arconce Charolais-Brionnais ». L'option de la révision complète du cric manuel et l'achat d'une perceuse pour faciliter son fonctionnement afin de pouvoir manœuvrer les 7 pelles a été retenue. Ces travaux pérennisent le débit de la rivière assurant l'approvisionnement en eau des animaux à la fois en quantité et en qualité. Et bien entendu la pratique de la pêche en été.

Une protection a également été réalisée par l'implantation d'une succession de poteaux fixés sur des rails de guidage, évitant que les embâcles (arbres, bois morts et autres) emportés par les crues et différentes montées de la rivière, viennent encombrer et détériorer le vannage. Dernière-

ment une montée des eaux a d'ailleurs permis de constater que son implantation permet la déviation d'une partie d'embâcles dans le déversoir situé juste en amont.

Ces travaux de rénovation n'auraient pas été possibles sans l'aide financière des propriétaires et exploitants en amont du barrage, des dons de particuliers et l'aide technique des entreprises Labarge (intervention d'un télescopique pour la pose des vannes) et Thibaudier (fabrication des rails permettant la pose des poteaux). Sans oublier l'association « Val d'Arconce Charolais-Brionnais », tout particulièrement son Président M. François Fricaudet qui a beaucoup œuvré pour la réalisation de ces travaux.

Nous vous rappelons que les cartes de pêche sont disponibles dans différents endroits : agence postale communale de Poisson, agence postale communale de Montceaux l'Étoile, antenne touristique de St Christophe-en-Brionnais, auprès de Jérôme Polette ou David Polette sur rendez-vous.

Le Président David Polette et l'ensemble du Conseil d'Administration de la Perche Brionnaise présentent leurs meilleurs vœux aux habitants de Poisson.

POISSON – État Civil - Éléments de démographie XVIII^e et XIX^e siècle

par Michel Vinauger

Les origines de l'État Civil

Les ordonnances de Villers Cotterêts en août 1539, faisant obligation de rédiger les actes officiels en français et non plus en latin, et au clergé, de tenir des registres de baptêmes afin de prouver l'âge des individus, notamment s'ils étaient majeurs, et celle de Blois en mai 1579 qui oblige d'enregistrer également les mariages et sépultures, ont posé les bases officielles de notre État Civil.

«**L'ordonnance de Saint-Germain-en-Laye** ou «**Code Louis**», de 1667 imposant la tenue en double des registres, afin d'éviter les fraudes ou pertes de registres.

En 1792 un nouveau mode de constater l'état civil des citoyens voit le jour, il est confié aux **Maires des communes** et non plus au Clergé.

Toutefois il existait dès le XIV^e siècle des livres, carnets.... tenus par des ecclésiastiques, renfermant des informations sur la population des villages et qui retraçaient, sous forme de listes, les participants aux différents offices et événements religieux : baptême, communion... célébrés dans la paroisse. Ils servaient également de livres de compte pour l'enregistrement des sommes perçues au titre de la dîme ecclésiastique et autres dus ainsi que les dons reçus à l'occasion des mariages, sépultures... Il s'agissait aussi, de constater d'éventuelles liens familiaux susceptibles de faire obstacle au mariage consanguin et de lutter contre l'inceste, le concubinage et le mariage clandestin qui était considéré comme un rapt et puni de mort...

En 1884, c'est la création du « Livret de famille », troisième copie des actes d'État Civil conservés par les familles.

Données nationales

Vers 1700, avec les sources fiscales et les registres paroissiaux plus ou moins tenus, on estime à **20 millions** le nombre d'habitants du royaume de France, 22 millions en 1715, plus de **25 millions vers 1760** et probablement 28 millions en 1790, **soit une hausse de 40 %** en un siècle...

À partir des années 1740, **le taux de mortalité diminue régulièrement**, il a chuté de 10% à la veille de la Révolution passant de sa valeur traditionnelle de 35 pour mille à 30 pour mille. **La natalité se maintient à un taux élevé** de 37 à 38 pour mille

En revanche, dès les années 1770, on assiste à une **baisse de la fécondité**, rapport entre nombre de naissances et nombre de femmes en âge de procréer. L'âge du mariage recule, à **28 ans** en moyenne pour les hommes et **26 ans** pour les femmes à la veille de la Révolution.

On constate aussi une réduction volontaire du nombre d'enfants par couple, proche de **6** en 1729, il atteint **4,5** vers 1789 - **3,9** en 1810 - **3,44** en 1870 et **2,95** en 1890...

La mortalité infantile ne diminue pas vraiment au XVIII^e siècle **puisque un enfant sur trois n'atteint pas l'âge de 1 an**, la mise en nourrice très en vogue dans les villes provoque de véritables hécatombes...

Après la première année de vie, la mortalité diminue assez vite, mais à l'âge de 10 ans, la moitié des enfants avaient disparu...

Ceux qui survivaient jusqu'à 20 ans avaient encore devant eux une espérance de vie d'environ 35 ans, un adulte sur deux pouvait approcher la soixantaine, mais s'ils étaient peu nombreux le rôle social des vieillards était important.

En 1780, l'âge médian est de 25 ans, cela signifie que **50% des Français ont moins de 25 ans**, l'augmentation de sa population et sa jeunesse, ont des conséquences très favorables sur le développement économique du pays.

Autrefois, surtout à la campagne, les « *familles souches* » formées de plusieurs générations vivaient sous le même toit : les époux et leurs enfants, les grands-parents et parfois même les arrière-grands-parents.

Peu à peu, avec le passage du rural au citadin, l'essor industriel, la famille a évolué. Mais les souvenirs sont encore puissants, ceux d'une famille unie, solidaire pour conserver son patrimoine, où la mère avait la lourde charge du quotidien, aidée par les grandes sœurs qui s'occupaient des petits...

Dans les villes, la tendance est à la réduction du nombre de personnes par foyer, trois en moyenne en 1800.

Le mariage au XIX^e siècle

Au XIX^e siècle, la majorité matrimoniale est de 25 ans pour un homme et de 21 ans pour une femme selon l'article 148 du code civil napoléonien (1804) : « *Le fils qui n'a pas atteint l'âge de vingt-cinq ans accomplis, la fille qui n'a pas atteint l'âge de vingt-et-un ans accomplis, ne peuvent contracter mariage sans le consentement de leurs père et mère, en cas de dissentiment, le consentement du père suffit* ».

Sur le plan juridique, les femmes sont aussi très largement discriminées : elles sont placées sous l'autorité de leur père ou de leur mari par le Code civil de Napoléon et ne peuvent détenir de comptes d'épargne avant 1881...



Mariage en mairie

Le divorce

Au gré des régimes politiques successifs, la législation sur le divorce a été l'objet de nombreux remaniements.

À la Révolution Française, les révolutionnaires bouleversent l'ordre établi en désacralisant et laïcisant le mariage. La constitution du 3 septembre 1791 institue le mariage civil. La loi du 20 septembre 1792 instaure le divorce.

Le code civil de 1804 revient sur les excès de cette législation. Il restreint la possibilité de divorcer à la faute, les conditions sont limitées et pénalisantes pour les époux.

Sous La Restauration (1815-1830) l'indissolubilité du mariage est réaffirmée. Le divorce, considéré comme « un poison révolutionnaire », est aboli par la loi du 8 mai 1816, mais cette interdiction a provoqué de fortes critiques.

Sous La III^e République, la Loi du 27 juillet 1884 rétablit le divorce sur le seul fondement de fautes précises : adultère, condamnation à une peine afflictive et infamante, excès, sévices et injures graves...

Données locales

L'État Civil jusqu'en 1792 est consigné dans les **cahiers ou registres paroissiaux de Poisson** comportant baptêmes, mariages et sépultures, ils remontent jusqu'à **1673**, ceux de **Busseuil** jusqu'à **1658**.

Aux XVII^e et XVIII^e siècle, la moyenne annuelle des naissances était de **30**, celle des mariages de **6** et celles des décès de **30** avec un certain équilibre démographique.

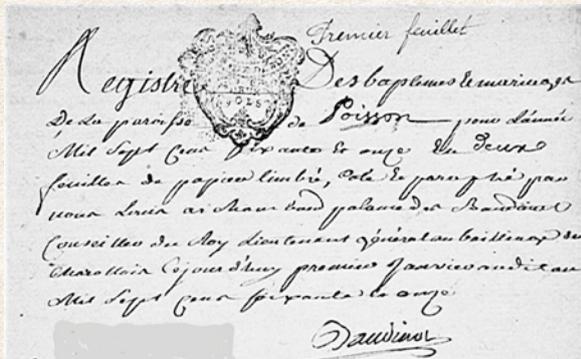
Les familles ayant eu **8** ou **10** enfants n'étaient pas rares, mais la mortalité infantile était très forte, une famille se considérait comme favorisée si elle avait pu élever la moitié de ses enfants...

Les **épidémies et maladies infectieuses**, diphtérie (croup), rougeole, méningite... faisaient de nombreuses victimes parmi les nouveaux-nés, ainsi en 1684, pour **34 naissances**, il y eut **45 décès**, dont **22 enfants** de moins de dix ans et **3 décès** seulement concernaient des personnes âgées de plus de 70 ans.

En 1709, l'hiver fut particulièrement meurtrier en raison de la famine... Contrairement aux communes voisines de Lugny, Saint-Julien de Civry, Varenne l'Arconce... Poisson ne fut pas trop touché, mais on déplora cependant **58 décès** dont **16 enfants** de moins de 10 ans et **9** de 10 à 20 ans, cela représentait le double de la mortalité habituelle...

Ainsi, à cette date, un négociant en vin, bois, foin, établi à Selorre se plaignait de n'avoir pu vendre toutes ses marchandises parce que « *les bleds (blés) étaient fort chers* », ce qui laisse à penser que beaucoup de gens conservaient toutes leurs ressources à se procurer du pain...

En 1765, une famille de la « Place de Faye » (actuelle place de Foye) fut cruellement éprouvée, avec quatre décès en trois semaines, un enfant de quatre ans le 19 avril, un de douze ans le 24 avril, le père âgé de quarante-quatre ans le 1er mai et un autre enfant de onze ans le 5 mai... Cette année là, on peut penser qu'une épidémie a sévi, il y eut **45 décès...**



« Registre des baptêmes et mariages de la paroisse de Poisson pour l'année mille sept cent soixante et onze de deux feuillets de papier timbré, paraphé par nous Louis Archambaud Palamède De Baudinot Conseiller du Roy Lieutenant général du bailliage du Charollais Ce jourd'hui premier janvier mille sept cent soixante et onze »

En 1771, il y eut une très mauvaise récolte, c'est sans doute la raison pour laquelle on compta en 1772 un nombre anormalement élevé de décès...

En 1775, on pouvait estimer le nombre ses chefs de famille à environ **230 pour 120 maisons**. La population des domestiques et gens de labours, les journaliers, était très fluctuante. Il existait aussi une population saisonnière constituée surtout de travailleurs forestiers.

Les décès de personnes de 20, 30, 40 ans étaient beaucoup plus nombreux qu'aujourd'hui.

Vers 1780, la population totale de Poisson et de Busseuil pouvait être évaluée à **800 habitants** environ.

Souvent, au même foyer vivaient plusieurs ménages ; grands parents, parents, enfants mariés, cela pouvait faire des maisonnées de **10 à 15 personnes...**

Les enfants portaient le prénom de leur parrain ou de leur marraine quelquefois les deux, mais aussi celui d'un frère ou d'une sœur décédée en bas âge. Pour honorer les membres de la famille, les premiers enfants prenaient souvent le prénom des grands-parents, ainsi les cousins germains portaient aussi le même prénom. Le baptême avait lieu le jour même de la naissance ou le lendemain, les nouveaux nés « *en péril de mort* » étaient ondoyés à la maison, au cours d'une cérémonie simplifiée de baptême. Nombreux aussi étaient les enfants déclarés « *mort né* » ou « *sans vie* ».

Les notables cherchaient souvent parrain et marraine dans les familles de noblesse d'épée ou de robe, les laboureurs parmi les bourgeois. Les mariages avaient le plus souvent lieu à la fin de l'hiver ou à la fin de l'été, les jeunes veufs se remariaient parfois très vite : deux ou trois mois après la mort de leurs conjointes, souvent décédées en couches...

L'espérance de vie de l'époque et la nécessité de la présence d'une femme à la maison pour s'occuper des petits orphelins peuvent expliquer cette pratique qui pourrait paraître choquante aujourd'hui.

Les nobles, les membres du clergé et les honorables bourgeois étaient inhumés dans l'église du village ou au ras des murs extérieurs, le cimetière entourait l'édifice. L'eau qui avait ruisselé sur le toit de l'église fut considérée comme bénite jusqu'au XIX^e siècle.

Quelques particularités

Enfants illégitimes

Il est nécessaire d'insister sur le nombre des enfants illégitimes et la place qu'ils occupaient au foyer, de nombreux documents montrent que les « *bâtards* » faisaient entièrement partie de la famille...

Un édit de février 1556 et une ordonnance de 1708 obligeaient les filles enceintes à faire enregistrer leur état devant le prêtre, elles pouvaient indiquer le nom du père « *sous toutes réserves de droit* ». Ainsi en 1691, est déclarée la naissance de Claude, fille naturelle de messire François de Busseuil et de Marion Simon.

En 1693, celle de Balthazar « *filz d'un étranger dont on a tu le nom et de Claudine Vénède* ». Le nombre des enfants illégitimes était important mais ils occupaient une place normale au foyer, les « *bâtards* » faisaient entièrement partie de la famille.

Opposition à mariage

En 1703, le curé a reçu une opposition au mariage de Blaize Dumont par Marie Lefebvre, laquelle « *s'est opposée en pleine office avec une insolence telle qu'elle s'est attiré la risée et le mépris de tous les paroissiens* ». L'opposante dit qu'elle a un enfant de Dumont et elle réclame « *dix louis d'or* » pour la nourriture de son enfant.

Cette opposition ne fut pas jugée valable, pourtant, le 24 septembre 1701 avait été baptisée « *Benoïste, fille de Blaize Dumont et Marie Lefebvre, née d'illégitime mariage* »...

Sépulture

Pierre Comte, journalier à Sermaize mort subitement, écrasé par la chute d'un arbre le 17 mars 1785, a été inhumé, après avoir demeuré quatre jours dans le lieu où il a été tué, sans qu'aucun juge des environs ait voulu faire la levée de son cadavre...

Sécularisation de l'État Civil

Pendant la révolution, la loi du **20 septembre 1792**, jour de la bataille de Valmy et veille de la proclamation de la 1^{ère} République, **la Convention sécularise l'État Civil**, elle transfère à l'État l'exercice de cette fonction précédemment réservée au clergé.

Le conseil général de la commune, nom porté alors par le conseil municipal, désigne le 3 septembre 1792 par délibération, le curé constitutionnel **François Despiney** comme officier de l'État Civil : « *pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages, le décès du*

citoyen... dans la salle publique de la maison commune... » (1)

Réticences

Un curé constitutionnel nommé, souvent venu de l'extérieur, était souvent mal accueilli par les paroissiens. Il y eut quelques réticences, mais bientôt, l'habitude fut prise de faire deux déclarations... Un enfant né le 18 février 1793 fut seulement inscrit le 12 mai, après que le procureur-syndic de Charolles eût menacé le père de le « *traduire au tribunal* ».

Les officiers municipaux eurent soin de témoigner que « *le citoyen Despiney n'est pas répréhensible car le père ne s'est pas présenté devant ledit officier pour déclarer la naissance de son enfant* ».

(1) On désignait comme « *prêtres jureurs* » les membres du clergé qui acceptèrent de prêter serment à la Constitution civile du clergé. Ceux qui refusaient de prêter serment étaient dits « *réfractaires* ». Les curés Desgarennes de Poisson et Claude Lamarre de Busseuil étant réfractaires, le dernier acte signé par M. Desgarennes est daté du 25 avril 1791. Le curé constitutionnel Claude Gallet signe les actes de mai à août 1791, puis après un intérim du curé de Busseuil, les actes sont dressés par M. Despiney, curé de Poisson.

Des agents municipaux

En 1794, « *An deux de la République une, indivisible et démocratique... Pierre Barnay, membre du Conseil général de la commune élu le 16 Frimaire... pour rédiger les actes... »*

En 1796, il en est de même pour **Claude Mommessin**, propriétaire à Martigny, agent municipal de la commune de Poisson, comme en 1798 pour **Léger Babut**, propriétaire à Martigny. En 1800, le **Maire, Jean-Marie Ducroux**, lui aussi propriétaire à Martigny, rédige lui-même les actes.

État Civil de 1802 à 1902

Voir graphique ci-contre.

Moyenne Mariages : 7/an

Moyenne Naissances : 25/an

Moyenne Décès : 20/an

Moyenne Excédent : 5/an



L'enfant malade (E. Carrière)

Mortalité infantile entre 1800-1850

- Moyenne des naissances : 24/an
- 26 % en moyenne d'enfants sans vie ou mort-né(e)s décédés à moins d'un an
- 33 % en moyenne d'enfants décédés de moins de 10 ans
- Années de forte mortalité :
1807 (45 %) - **1832 (52 %) Choléra**
1833 (35 %) - 1842 (47 %) - 1847 (53 %)

Mortalité infantile 1850-1870

- Moyenne des naissances : 26/an
- 15 % en moyenne d'enfants sans vie ou mort-né(e)s décédés à moins d'un an
- 22 % en moyenne d'enfants décédés de moins de 10 ans
- Années de forte mortalité : 1853 (30%)
1858 (31%) - 1861 (34%) - 1866

Évolution de la population entre 1872 et 1896

Voir graphique ci-contre.

L'augmentation de la population au XIX^e siècle entraîna une croissance parallèle du nombre de maisons.

Prénoms les plus donnés à Poisson entre 1836 et 1902

- 20 % :** Jean, Jean-Marie, Jean-Claude, Jean-François, Jean-Louis, Jean-Baptiste, Jeanne
- 15 % :** Claude, Claude-Marie, Claudien, Claudius, Claudine, Cladie, Claudia
- 10 % :** Marie, Marie Antoinette, Marie-Louis, Marie Christine, Pierre, Pierrette, François, Françoise
- 5 % :** Benoît, Benoîte
- Puis Antoine, Antoinette, Étienne, Etiennette, Louis, Louise, Catherine, Marguerite... et Napoléon, Marianne.

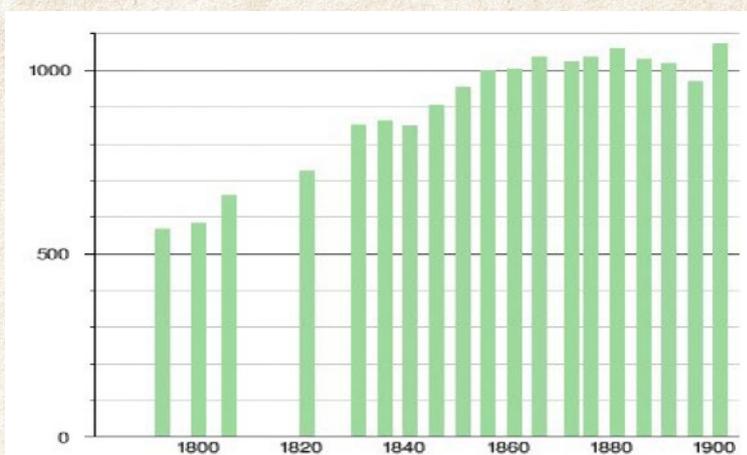
État Civil de 1802 à 1902

Décennie	1802 1812	1813 1822	1823 1832	1833 1842	1843 1852	1853 1862	1863 1872	1873 1882	1883 1892	1893 1902
Population			907	830	901	1 000	1021	1 062	1 030	1 072
Mariages	63	54	55	78	75	80	86	96	69	75
Naissances	250	297	223	297	295	255	277	271	203	172
Décès	245	145 ?	224	215	230	181	254	263	160	145
Excédent	5	152	-1	82	65	74	23	8	43	27
Guerre Epidémie	Misère				Choléra		Variole	Variole		

Évolution de la population entre 1872 et 1896

Année	Hommes	Femmes	Total	Maisons	Ménages
1872	Ga:279-H : 216 V:21 soit 516	Fi : 234 - Fe :214 V : 53 soit 521	1027	231	253
1876	496	525	1021	231	257
1881			1062	224	257
1886			1030	224	264
1891			1020	219	260
1896			970	240	284

Graphique de la population entre 1800 et 1900



Sources et remerciements :

- Notes sur la Commune de Poisson, 1967 (Eugène Larue)
- Archives départementales et communales
- Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE)

Un crime à Poisson, l'affaire Émorine, l'énigme de la Croix Bizet

par Michel Vinauger

Lors de l'adressage communal, le nom de « Route de la Croix Bizet » a été donné à une portion de la Départementale 458 reliant Poisson à Saint-Yan.



Dimanche 30 avril 2023, une cérémonie commémorative s'est tenue près de cette croix où **François Émorine** dit « Bizet » a été agressé et tué le lundi 30 avril 1883, il y a 140 ans. Né le 24 juin 1853 à St Yan, cultivateur, François était le fils de Louis, fermier **au Tailleret à Saint-Yan** et de Jeanne Laurent.

Une occasion de remonter le fil des événements ayant conduit à son meurtre, et de révéler un fait divers au cours duquel un jeune paysan de trente ans a perdu la vie sur notre commune, sur un chemin qu'il fréquentait régulièrement. Ce calvaire dit « Croix Bizet » a été érigé sur le lieu du drame par la famille Émorine, on n'en connaît pas la date précise... François Émorine a été inhumé au vieux cimetière de Saint-Yan dans l'enclos de l'ancienne église. Ce crime n'ayant jamais été élucidé, même si son mobile crapuleux semble avéré, après l'enquête diligentée, la mise en accusation trop rapide de ses deux prétendus auteurs et peu après leur libération, faute de preuves, n'a pas contribué à faire la lumière sur cette affaire, nourrissant plutôt une rumeur transmise jusqu'à nos jours...

Ce dimanche de printemps, François venait de vendre du bétail, il était porteur d'environ 800 Francs, une belle somme à l'époque. Après avoir rendu visite à sa fiancée au Bois de Sarre, à Saint-Julien-de-Civry, il quitta ses hôtes en début de soirée, et sur le chemin du retour, s'arrêta dans une auberge à Poisson pour « taper le carton ». Imprudence fatale, il exhiba son portefeuille pour payer ses dettes et après une collation, reprit son chemin en direction du Tailleret.

Suivi pour être dépouillé, il s'est défendu et a tenté de fuir, mais, grièvement blessé, achevé par son assaillant, il est tombé dans le fossé sur la gauche, après le croisement du chemin qui mène à l'Étang Rat. Découverte le lendemain, reconnue par son père, la victime était défigurée, son portefeuille et sa chaîne de montre avaient disparu... Selon les journaux de l'époque, l'arme du crime aurait pu être un marteau de maréchal-ferrant ou une serpe, mais selon une autre version, plus crédible, on aurait retrouvé près du corps des cheveux sur un morceau de bois ensanglanté... L'affaire se compliqua avec des inscriptions peu lisibles, gravées au couteau sur le socle de la croix, mettant nommément en cause un habitant de Poisson. Même si aucune suite judiciaire n'a été donnée à cette accusation, cette version du crime est restée dans les mémoires.. Avec des représentants de la Municipalité, une vingtaine de personnes dont son arrière-petit-neveu François et deux-arrière-petites-nièces, Hélène et Bernadette, étaient présentes sur les lieux. En souvenir du disparu, un bouquet de muguet a été déposé sur sa tombe au cimetière de St Yan par un membre de sa famille et un autre au pied de la croix par la municipalité de Poisson qui a offert un vin d'honneur en mairie pour clore cette commémoration.

NB : Le récit complété de cette affaire, fera l'objet d'une publication qui sera disponible à la Mairie et la Bibliothèque municipale de Poisson pour consultation.

Matérialisation de la Ligne de démarcation à Poisson

par Jacqueline Miniau

Le samedi 30 septembre dernier, il y avait foule sur le parking de l'église de Poisson. Michelle Bonnot, maire, accueillait : élus, personnalités, porte-drapeaux, représentants d'associations patriotiques et mémorielles, habitants de la commune, maires des communes voisines, pour l'inauguration d'un pupitre matérialisant la ligne de démarcation qui coupait la commune en deux durant la Seconde guerre mondiale.

Aux Petits Michelets, un poteau gravé, avait été implanté à l'endroit où se trouvait le poste de contrôle allemand. Moment d'émotion quand le chœur des Hommes du Charolais-Brionnais interpréta le *Chant des Partisans* en prélude à la cérémonie.

Après les allocutions de M. Sébastien Joly, historien, professeur d'histoire et président des Combattants Volontaires de la Résistance (CVR), à l'initiative de ce projet, de M. Fabien Genet, sénateur, de Mme Josiane Corneloup, députée, de M. Thomas Brugger, directeur de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre (ONAC-VG) représentant le Préfet, le pupitre est dévoilé par Mme la maire accompagnée de quatre enfants de l'école. Il est composé de trois parties : une nationale, une départementale et une partie locale avec trois témoignages de la commune. - Michelle Gateau, Mathilde Grillet, Jacqueline Miniau(1). Un panneau à l'exposition relate le témoignage d'Yvonne Augagneur, présente à

la cérémonie, qui passait la ligne matin et soir pour se rendre à l'école. Florence Fimbel, petite nièce du résistant Joseph Fimbel et son mari étaient présents. Lecture du poème « Liberté » de P. Eluard, accrochage de colombes peintes par les enfants de l'école au pied du pupitre témoignent de l'engagement des professeurs des écoles et « rassurent sur la transmission de la mémoire aux jeunes générations ».

Après un instant de recueillement, le Chœur des Hommes du Charolais-Brionnais en duo avec les enfants de l'école chantaient la *Marseillaise* avant le salut aux drapeaux par les autorités et les enfants ! Très belle et émouvante cérémonie qui se termina par le verre de l'amitié à la salle communale offert par la Municipalité, où souvenirs et anecdotes continuèrent de se partager.

(1). Jacqueline Miniau, présidente de la section de Paray-le-Monial de la Fédération Nationale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes (FNDIRP), fille de Mme Angèle Lamanthe, déportée à Ravensbrück



F lash infos

Services au public

	Mairie	Agence postale
Lundi	de 10h à 12h	de 13h à 17h
Mardi	de 10h à 12h	de 14h à 17h
Mercredi	Fermée	de 14h à 18h
Jeudi	de 15h à 19h	de 14h à 17h de 14h à 19h*
Vendredi	de 15h à 17h	de 14h à 17h
Samedi	Fermée	Fermée

Mairie : 03 85 81 07 15

Courriel : contact@mairie-poisson.fr

Agence Postale Communale : 03 85 81 15 80

* 1^{er} jeudi du mois

Garderie périscolaire municipale

L/M/J/V	Matin	Soir
Horaires	de 7h45 à 8h50	de 16h30 à 19h

Recensement militaire : appel préparation défense

Les jeunes gens et jeunes filles atteignant **16 ans dans l'année 2024** sont soumis au recensement. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité, du livret de famille de leurs parents et d'un justificatif de domicile.

Urbanisme

Si vous êtes propriétaire ou artisan, certaines modifications que vous souhaitez apporter à votre domicile ou certains travaux pour le compte de particulier et d'entreprise peuvent nécessiter une autorisation spécifique délivrée par la mairie.

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

Déchetterie de Paray-le-Monial

La déchetterie communautaire du Gué Léger, située à Paray-le-Monial, est ouverte au public les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h (de 13h30 à 17h pour la période du 1^{er} novembre au 31 mars).

Ouverte le dimanche de 9h à 12h. Fermée le mardi et les jours fériés. Plus aucune vignette n'est nécessaire. Pour tout renseignement complémentaire, joindre le Service Environnement de la Communauté de Communes Le Grand Charolais au 09 71 16 95 93.

Tarifs pour la location de la grande salle communale

Manifestations	Poisson	Autres communes
A.G. et réunions	Gratuit (1)	50 €
Réunion commerciale		125 €
Manif. but lucratif (dîner dansant, banquet, bal...)	113 €	300 €
Mariage, réunion de famille	129 €	247 €
Vin d'honneur	62 €	123 €
Location suite à décès	37 €	47 €
Vente au déballage	390 €	390 €
Forfait location vaisselle	20 € (2)	40 €
Consommation énergie		
Électricité	0,60€/Kw	
Chauffage central bois	0,30€/Kw	

Dépôt d'un chèque caution à la réservation : 300 € (afin de pallier un défaut de paiement, un non-respect de l'engagement ou toute détérioration éventuelle)

Remise des clés : pour les réunions associatives, récupérer les clés en mairie aux heures d'ouverture. Pour les manifestations associatives ou privées nécessitant l'utilisation de la vaisselle, les clés sont remises le vendredi à la salle communale par un employé communal ou un conseiller municipal. Elles sont rendues le lundi matin à la même personne sur place.

(1). Moyennant nettoyage

(2). Gratuit pour associations locales

Poisson fait partie de l'arrondissement de Charolles, du canton de Paray-le-Monial (71600) et de la Communauté de Communes Le Grand Charolais depuis 2017.

3 548 ha dont 720 ha de bois

Altitude 366 m à Busseuil,
302 m à la mairie

262 m à Moulin l'Arconce

Latitude 46.3849060

Longitude 4.1280480

586 habitants au 01/01/2023

Structures communales

La commune dispose des structures suivantes : mairie, agence postale communale, église et cimetière, école (maternelle, CP, CE, CM), garderie péri-scolaire, transport scolaire, salles communales, bibliothèque municipale, place aménagée au bourg avec terrain multisports et jeux pour enfants, chaufferie bois et local technique.

Logements communaux

La commune possède des logements locatifs dont elle a donné mandat de gestion à SOLIHA (Solidarité Habitat à Charnay les Mâcon). Trois d'entre eux sont des logements sociaux de type T2. Les 5 autres sont de type T3, T4, T5 et T6. Tous sont situés au bourg.

COMMERCES

- Boulangerie-Épicerie : **E. et C. Cognard**
- Hôtel-Restaurant-Bar : **D. et C. Bonnot**
- La ferme des Tartins : **Famille Bonnot**
- Le Roi Arthur café & boutique : **M. Falque**
- La boucherie : **J-F. Danjoux**

ARTISANS

- Agence com. : **SAS Décopub-71 - X. Perraud**
- Antiquités Brocantes : **G. Martin- Jeandeaux**
- Apiculteur : **le Champs du Bois - V. Raulin**
- Bois Energie Charolais, vente de bois : **SARL J. Polette**
- Charpente : **SAS Charpente Labarge**
- Confection de vêtements enfants : **Ti BouBou**
- Entreprises de TP, terrassement : **J-C. Basset, Ch. Boulogne**
- Exploitants forestiers, paysagistes : **E. Levite, D. Cognard, M. Blanchon, G. Carré**
- Horticulture : **GAEC Soleymieux**
- Menuiserie : **X. Foret**
- Plâtrerie peinture : **L. Bouiller**
- Poterie : **C. Walters**

SERVICES

- Assistantes maternelles : liste en mairie
- Chambres d'hôtes - **Gîte de Sermaize, Château de Martigny**
- CUMA L'Arconce (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole)
- « Charly Chasseur de guêpes » : **C. Miguel**
- Multiservices : **M. Wallet**

Association	Président(e)	Adresse
Amicale pour le don du sang bénévole	BERNARD Céline	145 imp. des Carges, Poisson
Association autour de Moulin l'Arconce	VOISIN Christian	1631 imp. Moulin l'Arconce, Poisson
Association éducative de Poisson Comité de gestion du restaurant scolaire	PAQUERIAUD Élise	457 ch. de Martigny, Poisson
Association pour le développement artistique en Charolais-Brionnais	GUYOT de CAILA Joël	465 ch. des Loges, Poisson
Club de Tarot du Val d'Arconce	GAUTHERON Marcel	53 imp. St Maurice, Poisson
Club du 3 ^{ème} âge	SLEPOWRONSKI Anne-Marie	rte de Gévelard RPA, Charolles
Comité de protection de l'environnement en Charolais-Brionnais	DUZMANN Patrick	Sermaize du Haut, Poisson
Comité des Fêtes	FORET Xavier	207 imp. du Four, Poisson
Les conscrits 2022 de Poisson	DUCARRE Gabrielle	288 Impasse de la Place de Foy, Poisson
La Perche Brionnaise	POLETTE David	60 rte de Bornat, Poisson
Société de Chasse	BRIVET Jean-Paul	Les Fromenteaux, St Didier-en-Brionnais

Présentation des associations

Amicale des Aînés

Création : 1977

Présidente : A.-M. Slepowronski
anne-marie.slepowronski@orange.fr

64 membres

Manifestations : 2 lotos
gourmands

- 2 jours de sorties dans l'année -
rencontres le 2^e jeudi et scrabble
le 4^e jeudi du mois.

Rôle : Faire rencontrer les
retraités, quel que soit leur âge,
à travers des jeux et des goûters,
sans oublier nos repas et nos
sorties.

Amicale des donneurs de sang

Création : 1966

Présidente : Céline Bernard
cd.bernard@orange.fr

30 membres

5 manifestations : 3 dons du sang,
1 loto gourmand, stand de sensi-
bilisation lors du vide-greniers de
l'AEP et du restaurant scolaire

Rôle : Développer la promotion
du don de sang, encourager les
nouveaux donneurs. Pouvoir
se retrouver ensemble lors de
diverses manifestations gérées par
cette Amicale.

Le + : Garderie enfants gratuite
lors des dons du sang.

Association Éducative

Création : 19 janvier 1952

Présidente : Élise Paqueriaud
aep71@outlook.fr

13 membres

5 manifestations

Rôle : Organiser des événements
éducatifs, culturels et sportifs.
L'AEP est un lien entre les parents
d'élèves et l'école publique,
afin d'aider celle-ci à remplir
pleinement sa mission éducative,
en finançant des jeux pour les
classes, la cour de récréation, la

garderie et en participant aux
sorties scolaires. À plus large
public, l'AEP organise des séances
de gym pour adultes.

Association musicale du Charolais-Brionnais

Création : 8 octobre 1985

Co-présidents : Joël Guyot de Caila
et François Monnier
joel.guyot-de-caila@wanadoo.fr

75 membres

Rôle : Développement artistique
et culturel sur le bassin du Val
d'Arconce en encourageant la
collaboration Inter-communale et
inter-associative. Création d'une
école d'apprentissage musical en
1985 avec interventions dans les
écoles publiques.

Création d'un chœur d'hommes
en 2011 "Chœur des Hommes du
Pays Charolais-Brionnais".

Le + : Organisation de concerts et
en particulier "l'Avril de Poisson".
Siège social : Mairie de Poisson.
06 08 57 56 03

<https://cdh71600.jimdofree.com/>

Club de Tarot du Val d'Arconce

Création : 2021

Président : Marcel Gautheron
marcel.gautheron@orange.fr

Réunions : Nos rencontres se
déroulent en soirée, à partir de 20
heures, les 2^e et 4^e vendredi du
mois

Rôle : Développer et favoriser le
jeu de tarot entre les différentes
générations en organisant des
rencontres, challenges et tournois.

Comité des Fêtes

Création : 1978

Président : Xavier Foret
contact@menuiserie-foret.com

13 membres

4 à 5 manifestations

Rôle : Organiser des événements
à buts lucratifs ou non, ouverts à
tous dans le but de pérenniser et
favoriser le bon vivre à Poisson et
accompagner et fédérer les autres
associations de la commune.

Le + : Location de matériel de
la petite cuillère à la tente en
passant par la friteuse (gratuité
pour les associations et habitants
de Poisson).

Comité pour la Protection de l'Environnement en Charolais-Brionnais

Création : 18 mars 2005

Président : Patrick Duczman
cathrine.marstrand@wanadoo.fr

26 membres

Rôle : À l'écoute de tous
problèmes environnementaux
concernant notre territoire.

Le + : Protection de
l'environnement et du cadre de
vie / Soutien à une agriculture
de qualité / Sauvegarde
du patrimoine naturel /
Aménagement harmonieux
et équilibré du territoire et de
l'urbanisme.

La Perche Brionnaise

*Association agréée pour la pêche et la
protection des milieux aquatiques*

Création : 9 juin 1935

Président : David Polette
ad.perchebrionnaise@hotmail.com

245 membres

2 manifestations

Rôle : Contribue à la surveillance
de la pêche, exploite les droits de
pêche qu'elle détient, participe
à la protection du patrimoine
piscicole et des milieux
aquatiques et effectue des
opérations de gestion piscicole.

Le + : Location de la salle
polyvalente pour le repas de
de l'Association. Location de

C alendrier des fêtes 2024

matériel pour la cuisine et le couvert. Utilisation gratuite de salles pour réunions de conseil d'administration.

Les conscrits 2022 de Poisson

Création : 2022

Président : Gabrielle Ducarre
lesconscrits71@gmail.com

Restaurant Scolaire

Création : 1953

Présidente : Élise Paqueriaud

13 membres + 1 salariée

5 manifestations

Rôle : Maintenir dans notre école une restauration de qualité, à prix réduit pour les familles. Grâce aux manifestations, l'association prend en charge 30 % du prix des repas, ceux-ci étant de 4,20 € à la charge des parents au lieu de 5,61 €.

Le + : La garantie pour nos enfants de manger sainement grâce à Christiane qui réalise les repas elle-même, avec des produits choisis avec soin. Du "fait maison" pour le plus grand plaisir des papilles.

Société de chasse communale

Création : 5 juillet 1946

Président : Jean-Paul Brivet
brivet.jean-paul@orange.fr

27 sociétaires

Rôle : Certains chassent le petit gibier tandis que d'autres préfèrent les battues au gros gibiers : les deux sont compatibles puisque les jours de chasse pour chaque pratique sont déterminés en début de saison. Il y règne une bonne entente et chacun peut pratiquer son loisir dans les meilleures conditions.

FÉVRIER		
08	Assemblée générale	Amicale des Aînés
16	Vente de pizzas	AEP, restaurant scolaire
26	Don du sang	Amicale des donneurs de sang
AVRIL		
14	Loto	Amicale des Aînés
27	Avril de Poisson	Association musicale du CB
MAI		
1^{er}	Courir le Mai	Les Conscrits
07	Concert	Comité des Fêtes
08	Commémoration	
08	Courir le Mai	Les Conscrits
20	Randonnée pédestre	Comité des Fêtes
JUIN		
08	Jeux intervillages	Comité des Fêtes
29	Fête de l'école	AEP, restaurant scolaire, école
JUILLET		
1^{er}	Don du sang	Amicale des donneurs de sang
27	Fête du village	Comité des Fêtes
SEPTEMBRE		
07	Assemblée générale	Amicale des donneurs de sang
08	Vide-greniers	AEP, restaurant scolaire
13	Don du sang	Amicale des donneurs de sang
21-22	Journées du patrimoine	Association du Moulin l'Arconce
OCTOBRE		
12	Repas des aînés	CCAS
NOVEMBRE		
11	Commémoration	
16	Concours de tarot	Club de Tarot du Val d'Arconce
DÉCEMBRE		
1^{er}	Loto	Amicale des Aînés
07	Téléthon	Les Conscrits
08	Illuminations	Comité des Fêtes
15	Vente de jacinthes	AEP, restaurant scolaire
15	Assemblée générale	Comité des Fêtes
20	Noël de l'école	AEP, restaurant scolaire, école
23	Don du sang	Amicale des donneurs de sang

Quiz communal

1944, l'année terrible

Lundi 8 mai : l'avion anglais abattu à Poisson

1/ Sorte d'avion bombardier en mission

- A- Halifax
- B- Short-Stirling
- C- Lancaster

2/ Lieu de l'atterrissage forcé de l'avion ?

- A- Bornat
- B- La Leurre
- C- Le Grand Bois

3/ Nombre de membres de l'équipage ?

- A- 4
- B- 6
- C- 8

4/ À Lyon, premier lieu d'inhumation des aviateurs décédés au cimetière de ?

- A- La Guillotière
- B- La Doua
- C- Fourvière

Mardi 6 juin : une nuit tragique

5/ Lieu du drame ?

- A- Le Bois Jeune
- B- Les Nicolins
- C- La Bruyère

6/ Nom du chef de la Feldgendarmerie de Paray tué par Joseph FIMBEL, Résistant qui trouva lui aussi la mort ?

- A- GOENNER
- B- OTTO
- C- KRÜGER

7/ Siège de la Kommandantur, lieu d'incarcération des Résistant(e)s à Paray ?

- A- Les Saints Anges
- B- L'Hôtel de Ville
- C- La Tour Saint Nicolas

8/ Camp de déportation d'Angèle LAMANTHE et Lina FIMBEL en représailles de ces événements ?

- A- Neuengamme
- B- Buchenwald
- C- Ravensbrück

Mardi 22 août : l'attaque du train en gare de Paray

9/ Principal Maquis engagé dans cette opération pour délivrer les prisonniers d'un train de Déportés ?

- A- Saint Julien de Civry
- B- Beaubery
- C- Chauffailles

10/ Contre attaque allemande s'effectue avec ?

- A- Un train blindé
- B- Un wagon armé d'un char d'assaut et de mitrailleuses
- C- Des renforts arrivés en camions

11/ Causes de l'échec de cette attaque ?

- A- Une erreur de date
- B- Un manque d'effectifs
- C- Une information erronée

12/ Nombre de maquisards tués ?

- A- 20
- B- 29
- C- 35

Samedi 26 août : un massacre près de Chalon-sur-Saône

13/ Lieu d'arrestation des frères Alphonse et Eugène THÉREAU, de leur père Marius et d'Edmond SZIMANSKI ?

- A- Les Michelets
- B- l'Étang la Vieille
- C- Les Villerets

14/ Cause de l'arrestation ?

- A- Faits de Résistance
- B- Dénonciation
- C- Aide au passage de la ligne de démarcation

15/ Exécuteurs ayant participé au massacre avec les SS ?

- A- Des miliciens
- B- Des collaborateurs
- C- Des Cosaques

16/ Genre de mort infligée aux prisonniers ?

- A- Fusillés à la prison
- B- Accidentés pendant leur transport
- C- Abattus par des rafales tirées dans le dos

Ce questionnaire à choix multiples peut vous inciter à consulter les dossiers correspondants à la Bibliothèque Municipale ou en Mairie de Poisson.

Réponses : www.commune-poisson.fr